RÉGION-IHEDN
POITOU-CHARENTES

Puissance et sécurité

à l'épreuve des conflits du Proche-Orient

Thème d'étude de l'IHEDN de l'année 2015/2016
Comité IHEDN des Deux-Sèvres

Comité IHEDN des Deux-Sèvres

Liste des membres du groupe de travail :

- **Beretti** Mathieu
- **Bernard** Jérôme
- **Bonnaud** Michel
- **Brangier** Guy
- **Duval** Olivier
- **Faroux** Jean-François
- **Fontaine** Bernard, ***président du comité 79***
- **Lobstein** Jean-Louis, ***rédacteur***
- **Roussel** Denis
- **Seguin** Jacques
- **Vanoye** Jean-Pierre
- **Villegente** Jean-Luc

Sommaire

P. 4 Puissance ou sécurité ?
P. 6 Première partie
P. 6 Mutations de la société en Europe : le sentiment d'insécurité
P. 8 La question des migrants : frontières et sécurité
P. 10 La menace terroriste en France et en Europe
P. 12 Deuxième partie
P. 12 Puissance ou impuissance des États et de leurs armées
P. 14 La diplomatie, expression d'une impuissance ?
P. 16 Puissance économique et culturelle mais..
P. 19 Et maintenant, que faire ?
P. 22 Glossaire
P. 23 Bibliographie
P. 24 Annexes
P. 25 Annexe 1: La pensée de René Girard
P. 28 Annexe 2 : Contexte historique des conflits du Proche-Orient
P. 30 Annexe 3 : Insécurité économique
P. 31 Annexe 4 : Médiatisation de la société
P. 33 Annexe 5 : Montée des populismes
P. 34 Annexe 6 : Carte de l'espace Schengen
P. 35 Annexe 7 : Le dossier noir du terrorisme
P. 40 Annexe 8 : Contexte historique du terrorisme
P. 45 Annexe 9 : Djihadisme et terrorisme
P. 51 Annexe 10 : Données statistiques sur le terrorisme
P. 54 Annexe 11 : Les services du renseignement en France
P. 55 Annexe 12 : La situation en Afghanistan et au Mali
P. 56 Annexe 13 : Le régime syrien, la coalition et les autres
P. 58 Annexe 14 : La chute de l'Empire romain, un précédent ?
P. 59 Annexe 15 : Le point de vue d'un imam

Puissance ou sécurité ?

Puissance et sécurité sont deux notions complémentaires : traditionnellement la première était la garantie de la seconde dans un environnement international anarchique. En effet, le mot « puissance », qui provient étymologiquement d'une forme de participe présent du verbe « pouvoir » en ancien français (XIème siècle), désigne « le grand pouvoir qu'un groupe exerce dans la vie politique d'une collectivité » et, par extension, « un État souverain » dans le concert des nations. La « sécurité », doublet savant de « sûreté », se place sous l'angle non pas du groupe ou de la nation, mais de l'individu auquel le groupe assure la sûreté par le pouvoir de police : elle est d'abord « un état d'esprit confiant et tranquille de celui qui se croit à l'abri du danger », elle désigne ensuite « l'organisation, les conditions matérielles, économiques, politiques, propres à créer un tel état ou la situation ainsi obtenue ».

De quoi est faite la puissance ? Dans une première approche, elle est politique, elle se veut l'expression d'un pouvoir, elle caractérise l'action extérieure d'un État. « La politique, selon Morgenthau[1], est toujours politique de puissance ». Celle-ci se nourrit assurément de deux composantes, militaire et diplomatique, mais la dimension économique et financière est aujourd'hui plus importante que jamais sans oublier la vitalité démographique apportée par un taux de fécondité se situant au-delà du seuil de renouvellement. La puissance donne un pouvoir d'influence comme l'illustre fort bien, un exemple parmi d'autres, le règne de Louis XIV.

Mais aujourd'hui, la puissance apparaît souvent limitée pour ne pas dire impuissante. Est-ce là l'expression d'un déclin à l'aune de ce qu'annonçait Paul Valéry[2] en écrivant : « Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles » ? Ou s'agit-il d'un phénomène général touchant toutes les puissances ? La France est-elle encore une grande puissance ou est-elle une puissance moyenne qui s'ignore, la seule en Europe à intervenir, il est vrai, avec le Royaume-Uni, dans le cadre de la coalition en Irak et en Syrie contre les exactions de Daech ?

Il est possible qu'il faille aujourd'hui rechercher les attributs de la puissance auprès de l'Union européenne. Mais la démarche ne résiste guère à un premier et rapide examen : « puissance économique mais nain politique », l'Europe n'a ni politique extérieure, malgré un embryon de service diplomatique, ni politique de défense depuis l'échec de la CED (Communauté européenne de Défense). Quant à la protection des frontières, qui fait le lien entre puissance et sécurité, la question des flux migratoires souligne aujourd'hui, pour le moins, l'absence totale de maîtrise du phénomène.

Par rapport à la puissance, la sécurité relève donc d'un registre différent, celui de la sûreté de l'individu, à l'abri derrière ses frontières, mais elle renvoie aussi à celui de l'émotion comme le laisse bien entendre l'expression « sentiment d'insécurité ». L'afflux des migrants et les réactions divergentes des États de l'Union européenne en ont révélé d'autres qui sont à l'œuvre : la solidarité ou son contraire, l'égoïsme. Les réfugiés et autres migrants comme les attentats terroristes en France en 2015 contraignent très certainement les gouvernants à donner la priorité à la sécurité d'autant que le battage médiatique souligne cruellement l'impuissance de ces derniers face à l'insécurité grandissante.

Garantie de la sécurité, la puissance apparaissait au siècle dernier encore comme instrument d'équilibre entre les intérêts concurrents des États. Comme le montrent les conséquences des « Printemps arabes » ou les conflits au Proche-Orient, les guerres interétatiques sont devenues obsolètes. Se multiplient et se diffusent aujourd'hui des conflits asymétriques qui pourraient avoir pour conséquence de « substituer la sécurité à la puissance comme critère déterminant de l'action extérieure des États ».

Il est permis de s'interroger si les États les plus puissants ne s'exposent pas, dans une quête

1 Henry Morgenthau (1891-1967), conseiller du président Franklin Roosevelt, un des principaux artisans du New Deal, un des inspirateurs de la conférence de Bretton Woods (1943) et de la création du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale

2 Paul Valéry, Variété 1, 1924

d'influence mondiale ou régionale, à une insécurité croissante quand des États moins puissants qui s'abstiennent d'intervenir militairement sont finalement moins exposés aux menaces transnationales (terrorisme, cyberattaques, …). Pour examiner cette thèse, il pourrait être intéressant de la passer au tamis d'un problème majeur auquel la France et l'Europe sont aujourd'hui confrontées : le conflit au Proche-Orient en Irak et en Syrie et ses conséquences, l'afflux de réfugiés et les attentats terroristes.

En prolongeant sa réflexion sur la violence et le sacré, René Girard approche ces questions dans « Achever Clausewitz »[3]. Son constat est d'autant plus effrayant qu'il repose sur des analyses confortées par la plus brûlante actualité. « Nous avons beaucoup à craindre aujourd'hui de l'affrontement des chiites et des sunnites en Irak et au Liban. La pendaison de Sadam Hussein ne pouvait que l'accélérer. Bush (…) n'a réussi qu'une chose : rompre une coexistence maintenue tant bien que mal entre ces frères ennemis de toujours. Le pire est maintenant probable au Proche-Orient, où les chiites et les sunnites montent aux extrêmes. Cette escalade peut tout aussi bien avoir lieu entre les pays arabes et le monde occidental . Notez qu'elle a déjà commencé : ce va-et-vient des attentats et des « interventions » américaines ne peut que s'accélérer, chacun répondant à l'autre. Et la violence continuera sa route. »[4] Guerres idéologiques, mise sous contrôle des guerres interétatiques, développement de conflits asymétriques constituent tout un cortège d'un monde qui s'emballe dans une violence qui échappe à tout contrôle.

L'humanité semble inéluctablement vouée à une hostilité générale et imprévisible qui la menace d'anéantissement. Selon René Girard, « la violence est aujourd'hui déchaînée au niveau de la planète entière. (…) La violence, qui produisait du sacré, ne produit plus rien qu'elle-même »[5] avec le risque de détruire le monde. Girard développe ses thèses à partir de l'analyse de « De la guerre », ouvrage inachevé de Carl von Clausewitz (1780 – 1831). Girard en retient essentiellement une loi des rapports humains : « il s'agit de « la montée aux extrêmes », cette incapacité de la politique à contenir l'accroissement réciproque, c'est-à-dire mimétique, de la violence »[6].

Si l'objectif est d'éclairer, avec les thèses de René Girard comme fil rouge, le lien entre puissance et sécurité à la lumière de la guerre qui ébranle actuellement la Syrie et l'Irak, il convient de placer celle-ci dans son contexte historique[7] et remonter à l'accord Sykes-Picot qui présida au démembrement de l'Empire ottoman au lendemain de la Première Guerre Mondiale. Cet accord secret fut signé le 16 mai 1916 par sir Mark Sykes, pour le gouvernement britannique, et Georges Picot, pour le gouvernement français. La divulgation de l'accord secret en 1917 fut un choc. Du coup, à cette annonce, les troupes arabes, avec l'aide de Lawrence d'Arabie, foncent sur Damas et entrent dans la capitale syrienne au grand dam des Français. La même année, un autre événement, la déclaration Balfour, le 2 novembre 1917, allait jeter le ferment de problèmes régionaux par la création de l'État d'Israël trente ans plus tard. La conférence de San Remo, en 1920, donne suite à l'accord de 1916 en donnant à la France mandat sur la Syrie et le Liban et à la Grande-Bretagne sur la Palestine, la Transjordanie et la Mésopotamie. Le démantèlement de l'Empire ottoman était porteur d'une grande espérance pour les peuples arabes, celle de l'indépendance. Ce fut une immense déception.

La Syrie devient indépendante en 1946, l'Irak en 1958. Bachar el-Assad devient, en juin 2000, président de la République arabe syrienne en succédant à son père Hafez el-Assad. La seconde guerre du Golfe débute en mars 2003 quand les troupes américaines investissent le territoire irakien. Saddam Hussein est exécuté en décembre 2006. Le départ des forces de la coalition tourne rapidement à la guerre civile. En Syrie, dans le prolongement des printemps arabes, le 15 mars 2011, un début de révolte est violemment réprimé par le régime de Bachar el-Assad. Là aussi, c'est le déclenchement de la guerre civile.

Dans le chaos irakien et syrien a émergé l'État islamique de son nom complet « État islamique en Irak et au Levant » appelé aussi Daech à partir de son acronyme arabe, un avatar d'Al-Qaïda. Créé en 2006 en Irak, l'État islamique s'étend en Syrie à partir de 2012 et annonce le rétablissement du califat le 29 juin

3 Cf. annexe 1
4 René Girard, Achever Clausewitz, Carnets Nord éd., 2007, 365 p., p. 57
5 Ibid., p.11
6 Ibid., p.120
7 Cf. annexe 2

2014. Daech est classé comme organisation terroriste par de nombreux États. Depuis août 2014, une coalition internationale de vingt-deux pays, dont la France et le Royaume-Uni, et d'autre part la Russie, interviennent militairement contre cette organisation, qui mène également des opérations meurtrières à l'extérieur des territoires sous son contrôle, par exemple les attentats perpétrés en France en 2015.

En interrogeant la réalité du conflit au Proche-Orient et de ses métastases, les attentats terroristes ou les flux de réfugiés qu'il a générés en Europe, il conviendra de montrer d'abord combien la préoccupation sécuritaire est première (tant pour les gouvernants que pour les citoyens) avant d'examiner les limites auxquelles se heurtent les puissances européennes.

Première partie

La préoccupation sécuritaire paraît première tant pour nos gouvernants que pour les citoyens. La question de la sécurité interpelle directement les États dans leur mission régalienne, qui sont souvent contraints par l'urgence dramatique des événements dénotant une forme d'impuissance des puissances.

I – 1 Mutations de la société en Europe: le sentiment d'insécurité

Les mutations tant économiques et sociales que politiques ou culturelles bouleversent nos sociétés européennes et contribuent à générer un fort sentiment d'insécurité.[8]

« Depuis la découverte du continent américain par Christophe Colomb, les distances à l'échelle de la planète n'ont cessé de se réduire… Depuis la Révolution industrielle, cette tendance à l'interpénétration croissante des nations s'est accentuée… ». En filigrane de cette citation de Frédéric Teulon[9], on trouve le processus de mondialisation. Très souvent, on entend par mondialisation la diffusion de produits représentatifs de la culture occidentale et plus particulièrement de la culture américaine, tels que Coca-Cola, Disney, Nike, etc. et du mode de vie qui lui est associé, celui de la société de consommation de masse.

Si la mondialisation peut favoriser l'uniformisation culturelle parce qu'elle induit une intensification des échanges et génère très largement la diffusion du modèle occidental, elle peut aussi aller de pair avec le maintien ou même le renforcement des spécificités culturelles, soit à travers l'émergence d'un multiculturalisme, soit par le développement de réactions hostiles justifiant une résistance culturelle. On voit bien à travers ces questions que les enjeux sont complexes et que les représentations du phénomène varient selon les positionnements. Ainsi, parlera-t-on pour un même phénomène d'archaïsme, de réflexe réactionnaire, de progrès, d'identité… La seule certitude est qu'une large part des équilibres sociaux tant nationaux que planétaires se jouent derrière ces questions.

La sécurité économique favorise le bonheur. Elle est aussi bénéfique pour la croissance et la stabilité sociale. L'inégalité de revenu affaiblit la sécurité économique tandis que la sécurité du revenu est un déterminant majeur des autres formes de sécurité liée au travail. La pauvreté, le chômage, l'isolement social ou le désespoir peuvent entraîner certaines personnes vers la criminalité. Le conflit aboutit généralement à la transformation de l'activité économique en activité informelle, ainsi qu'à un accroissement de la criminalité.

8 Cf. aussi les notes en annexes 3 et 4

9 Frédéric Teulon, économiste français, auteur notamment de « Dictionnaire d'histoire, économie, finance, géographie », PUF Major, 2010 et « Croissance, crises et développement », PUF Major, 2010

Le contrôle social informel reste alors un médiateur efficace entre la pauvreté et la criminalité. Par ailleurs, la protection sociale est devenue une préoccupation première, et les classes moyennes recherchent la solidarité plutôt que de rester dans l'individualisme.

Autre élément de déstabilisation : la médiatisation de la société. Les médias, et parmi eux la télévision, ont pris un poids considérable, démesuré dans la société moderne. Parmi les conséquences désastreuses qu'ils engendrent, on trouve la dictature de la médiatisation, qui ressemble comme deux gouttes d'eau au culte de la personnalité dans une société totalitaire, communiste ou nazie. Comment des sociétés qui ont lutté de toutes leurs forces contre le totalitarisme en sont-elles arrivées à reproduire certains aspects de ces systèmes déshumanisant et où règne la banalité du mal ?

La médiatisation à outrance a tout changé. Elle a rendu connus des gens auparavant inconnus, et qui pour la plupart auraient dû le rester. Elle leur a donné une légitimité de fait, car pour un cerveau humain actuel, avec la connaissance vient la reconnaissance. On constate tous les jours que la valeur est généralement inversement proportionnelle à la médiatisation. Les personnes médiatisées, donc connues, usurpent généralement leur reconnaissance, qu'elles ne méritent pas pour la plupart. L'un des effets pervers de la médiatisation consiste à donner plus facilement la parole à une personne qui parle bien qu'à une personne qui parle vrai. C'est l'ère des rhéteurs, des beaux parleurs, des séducteurs. Il conviendrait de valoriser l'effort, la patience, le goût du risque, l'audace, le mérite, plutôt que l'opportunisme, la facilité, l'immédiateté et la richesse financière. Tout le contraire de ce que valorise la médiatisation, justement.

Quant au principe de la souveraineté nationale qui a longtemps été considéré, conformément à la conception classique, comme l'un des principaux éléments sur lesquels est fondée l'idée d'État-nation, il a subi des transformations au cours de ces dernières décennies. Si certaines d'entre elles ont sérieusement affecté son contenu, d'autres ont eu des effets positifs en renforçant la capacité des États à faire face à certains problèmes qu'ils n'auraient pu surmonter seuls. En d'autres termes, les effets des développements actuels du système international ne sont pas uniquement négatifs en ce qui concerne le système de l'État-nation et le principe de souveraineté.

Ces mutations renforcent le sentiment d'insécurité alimenté tout d'abord par les atteintes aux biens ou aux personnes qui émaillent la presse quotidiennement. Selon le journal « le Figaro », les Français sont inquiets du terrorisme et s'estiment victimes plus qu'avant de violences: tels sont les enseignements de l'enquête 2015 de "victimation" consistant à sonder leur vécu - ou non - de l'insécurité. Interrogés sur les "problèmes les plus préoccupants dans la société" actuellement, les Français mettent pour la première fois en second le terrorisme (17,7%) derrière le chômage (38,3%).

Les périodes de crises économiques ne sont pas propices à l'essor de l'altruisme et de la générosité. Elles nourrissent, au contraire, chez celles et ceux qui en sont victimes, angoisse, colère et ressentiment. Les partis populistes donnent une expression politique, illusoire et mystificatrice, à cette colère. Ils présentent une explication simpliste aux difficultés dans lesquelles se débattent les victimes de la crise, leur désignent des responsables à leurs malheurs, leur proposent des solutions simples et mobilisatrices pour remédier à leur situation.

Les idéologies populistes[10] sont diverses, mais elles présentent toujours une même structure. La politique est conçue comme une lutte entre le Bien et le Mal. En période de crise économique et de régression sociale au contraire, les partis populistes, et en premier lieu les partis national-populistes, ont le vent en poupe.

Leur xénophobie gagne en efficacité politique et en rendement électoral. Modernité oblige, dans les démocraties développées d'Europe de l'Ouest et du Nord, elle a changé d'argumentation : de biologique et raciale, elle est devenue culturelle. A la xénophobie classique à fondement social et ethnique, qui s'adresse aux classes populaires, s'ajoute désormais une xénophobie moderne à fondement culturel, qui vise plus particulièrement les classes moyennes éduquées. En réalité, les boucs émissaires du populisme et ses

10 Cf. l'analyse détaillée en annexe 5

ennemis sont toujours les mêmes : les immigrés, ces parasites qui vivent à nos crochets et nourrissent l'insécurité; les musulmans inassimilables et réceptifs à l'islamisme ; les élites mondialisées qui leur ouvrent grand nos portes; la bureaucratie bruxelloise, qui prétend imposer aux peuples ses diktats cosmopolites et défaire les nations...

Les crises que traversent actuellement les sociétés européennes (ou, plus largement, occidentales) en pleine mutation sont extrêmement déstabilisatrices et sont porteurs de risques de dislocation que les flux migratoires ou le terrorisme djihadiste peuvent amplifier.

I – 2 La question des migrants : frontières et sécurité

Le mot frontière a une origine militaire : il est étymologiquement lié au mot « front » et désigne au départ un type particulier de limite : la limite fortifiée, protégée.

Les États ont souvent placé d'importantes forces militaires sur les frontières. Un mur peut être créé pour surveiller le passage ou protéger d'éventuelles attaques ; c'était la raison d'être de la Grande Muraille de Chine, et plus récemment en France de la ligne Maginot. Lorsqu'ils ne construisent pas de muraille, certains États placent des garnisons importantes le long de la frontière. Au XVIIème siècle, de nombreux forts sont ainsi construits sous l'impulsion de Vauban pour protéger les territoires du roi de France. La présence militaire joue alors parfois un rôle structurant dans ces régions.

Au XXème siècle toutefois, les technologies militaires se sont transformées, les moyens de transport ont gagné en rapidité, les avions et les missiles passent sans encombre les murailles terrestres, la fortification militaire de la frontière dès lors n'est plus un outil primordial de la défense nationale.

Si la population française est le résultat de l'amalgame des différentes migrations qui ont sillonné l'hexagone au fil des siècles, les flux migratoires contemporains posent de nouveaux problèmes du fait de leur nombre et de leurs origines. Les mouvements de la province vers les centres industriels auxquels s'ajoutent des migrations essentiellement européennes, constituent le nouveau visage de la population française aux XIXème et XXème siècles. Mais au cours du XXème siècle, avec les conséquences de la politique coloniale, le pays voit arriver des contingents africains et asiatiques.

Les relations internationales contemporaines ont généré un phénomène migratoire important du Moyen-Orient, d'Afrique, d'Asie vers l'Union européenne. Comment gérer cet important afflux ? Réponse européenne ? Réponse nationale ? Réponse humaine ?

Fuyant la guerre, la pauvreté, la persécution, plus d'un million de personnes sont entrées en Europe. Le directeur de l'OIM[11] a exhorté les gouvernements européens à faire de la migration sûre : "Elle est inévitable. Elle doit être légale et sécuritaire pour tous, à la fois pour les migrants et les pays qui deviendront leur nouvelle maison". La plupart des migrants entrent par la Grèce et l'Italie.

Les gouvernements européens ont du mal à se mettre d'accord. La construction d'un mur en Hongrie a irrité les pays voisins et déclenché une ruée chaotique pour trouver des routes alternatives vers des pays mal équipés pour gérer cet afflux. L'Allemagne et l'Autriche ont annoncé qu'ils ne peuvent plus faire face à l'arrivée de réfugiés ; la France ne veut pas en accueillir plus de 30 000 par an. L'Allemagne souhaite des plans pour assouplir les règles d'expulsion des criminels étrangers et resserrer les règles pour les demandeurs d'asile. Le Danemark a pris la mesure de laisser la police saisir les objets d'une valeur supérieure à 1 500 € pour couvrir le logement et la nourriture. En Angleterre et au Pays de Galles, les demandeurs d'asile se sont sentis stigmatisés.

11 OIM : Organisation internationale pour les Migrations

Nadine Morano, députée européenne, ancienne ministre, a estimé qu'aujourd'hui la France n'a pas les moyens d'accueillir les migrants. Elle préfère un camp sécurisé des Nations-Unies à un bidonville en France. D'autant que les violences perpétrées par des migrants sont en hausse (vandalismes, discours de haine, attaques contre les personnes...) et que d'aucuns soupçonnent qu'elles sont alimentées par des personnes radicalisées infiltrées parmi eux.

Ces différentes positions génèrent et alimentent les courants pro et anti-migrants. Entre la libre circulation entre les États membres de l'Union européenne et certains pays qui clôturent leurs frontières, l'Europe est confrontée au double problème de l'accueil des migrants et de la sécurité des pays accueillants.

Les États mettent en œuvre différentes mesures de surveillance des frontières et de restriction des mouvements frontaliers. Ils peuvent le faire de manière intense ou non : dans le premier cas, on parle de frontières fermées, dans le second, de frontières ouvertes. La coordination des actions des États membres est assurée par l'Agence européenne pour la Gestion de la Coopération opérationnelle aux Frontières extérieures (FrontEx), créée en 2004. Cependant, avec les changements technologiques, la ligne frontière proprement dite n'est plus nécessairement le principal lieu où s'exercent les contrôles, mais dans le contexte de lutte contre le terrorisme, les contrôles individuels à la frontière ont en revanche une grande importance.

La montée de la menace terroriste et les attent ats qui ont eu lieu en Europe et notamment en France, remettent en cause la Convention de Schengen[12] qui prévoyait la disparition des frontières intérieures et le renforcement des frontières extérieures pour assurer la sécurité des citoyens au sein d'un espace de libre circulation. Les frontières extérieures ne sont pas seulement terrestres, elles sont aussi portuaires et aéroportuaires. Contrepartie de la libre circulation, le système d'information Schengen (SIS) est une pièce essentielle du dispositif. Il permet des échanges d'informations sur les personnes signalées, en matière d'immigration ou de procédure judiciaire, ou pour des objets volés. Il s'agit donc d'un système très perfectionné de coopération entre les États membres de l'espace Schengen pour veiller à ce que la liberté de circulation ne s'accompagne pas d'une moindre sécurité.

Des contrôles temporaires peuvent être remis en place pour des motifs de sécurité ou d'ordre public. Le manque d'harmonisation dans certains domaines, notamment la législation sur les drogues dites douces, a ainsi pu porter préjudice au bon fonctionnement de l'espace Schengen : la législation tolérante des Pays-Bas face au cannabis a entraîné dès 1995 la remise en cause de la libre circulation entre ce pays et la France qui a en effet fait jouer sa clause de sauvegarde. Cette dernière prévoit, qu'en cas de menace pour l'ordre public ou la sécurité nationale, l'État peut rétablir des contrôles frontaliers pendant une période limitée. Et la France a alors estimé que l'absence de contrôle frontalier pouvait entraîner une entrée massive de cannabis sur son territoire alors qu'elle n'a légalisé ni la production ni la consommation de cette drogue.

En 2012, l'adhésion à la Convention de Schengen de la Bulgarie et de la Roumanie a été de nouveau repoussée, les autres membres ayant souhaité que ces pays renforcent encore leur surveillance aux frontières, ainsi que la lutte contre la criminalité et la corruption. Par ailleurs, suite au "printemps arabe" et à l'afflux de migrants tunisiens et libyens sur les côtes italiennes, la France et l'Italie ont demandé à la Commission et à la présidence de l'Union une modification des règles de Schengen lors de circonstances exceptionnelles.

Pour assurer la sécurité des populations, le contrôle des frontières est bien un enjeu vital pour les puissances que sont les États membres de l'Union européenne. Mais les flux migratoires intenses depuis 2014 ont révélé des fragilités et dénotent sinon une impuissance du moins un flottement. Il serait illusoire de penser que la résolution des problèmes liés à l'arrivée de migrants en Europe, dans un contexte de crise économique latente et de la persistance d'un chômage de masse, serait du seul fait des pays d'arrivée. Il faudrait trouver des solutions aux graves difficultés des pays de départ pour tarir la source des migrations du désespoir alimentée par les situations dramatiques locales dont profitent

12 Cf. la carte de l'espace Schengen en annexe 6

les divers réseaux mafieux et le radicalisme...

I – 3 La menace terroriste en France et en Europe

« Le terrorisme est un ensemble d'actes de violence commis par une organisation pour créer un climat d'insécurité ou renverser le gouvernement établi.»[13] Les origines du terrorisme sont identifiés dans l'histoire dès l'Antiquité avec le tyrannicide (le meurtre du tyran) puis dans le moyen-âge oriental avec les meurtres commis par les assassins (secte chi'ite ismaélienne des XI-XIIèmes siècles) qui utilisaient les « attentats ciblés » contre ceux qu'ils jugeaient indignes d'incarner la foi qu'ils étaient censés représenter. Selon Gérard Chaliand[14], il semble bien que les premiers ressorts du terrorisme aient été la volonté de justice dans le premier cas et la recherche de la pureté idéologique dans le second. Ces deux exemples sont marquants car ils révèlent une « trame de fond » idéologique qui tout au long des siècles va structurer l'acte terroriste. C'est surtout la forme qui va évoluer. Jusque là « extraordinaire», cette pratique terroriste va devenir au cours des siècles « centrale / systématique» au point de disposer de l'avenir de sociétés entières.

Gérard Chaliand, en 1998 déjà, donne les contours du terrorisme actuel, où l'on retrouve l'emballement de la violence et la montée aux extrêmes des analyses, dix ans plus tard, de René Girard. « Les moyens de communications de masse sont devenus une importance considérable pour les organisations terroristes ; c'est l'une des caractéristiques majeure du terrorisme contemporain ». Désormais le « terrorisme publicitaire » semble dépassé avec les dimensions religieuses, culturelles, sociales civilisationnelles donc totalisantes de la pratique terroriste identifiée comme islamistes. « Cette escalade fait craindre la multiplication d'actes visant à provoquer un nombre […] croissant de victimes […] ciblant des infrastructures essentielles des pays industriels ». Et de conclure : « l'effet en serait si spectaculaire qu'il n'y aurait même plus besoin des médias pour le relater ».

En 2015, en janvier puis en novembre, la France est durement touchée par plusieurs attentats au retentissement mondial. Les auteurs de ces attaques terroristes islamistes agissent pour le compte d'organisations terroristes, Al Quaïda ou Daech, qui se sont développées à la suite des guerres en Afghanistan, en Irak et en Syrie. Entre 2001 et 2013, 17 500 attaques terroristes islamistes ont été recensées dans le monde. Les victimes de ces attentats se situent en majorité au Proche et au Moyen Orient (Pakistan, Irak...). En Europe, les attentats terroristes islamistes les plus meurtriers ont eu lieu en Espagne en mars 2014, avec 191 morts, en France en novembre 2015 avec 130 morts, ainsi que les 224 morts de l'avion russe assurant la liaison du Sinaï à Saint-Pétersbourg en octobre 2015.

Le terrorisme a été longtemps à dominante nationaliste, parfois d'extrême gauche (Bande à Baader ou Fraction Armée rouge en Allemagne ou Action directe en France) ou d'extrême droite (Breivik en Norvège). Il est devenu islamiste de manière croissante (30 personnes tuées entre 1972 et 2012 par des terroristes islamistes en France, près de 200 de 2012 à 2015). Il s'agit d'un terrorisme de masse et global qui cherche à être plus spectaculaire et plus meurtrier.

L'impact sur les esprits est tel que l'on dit désormais que la France est en guerre, même si Gilles Kepel[15] récuse ce terme : « […] affirmer que nous sommes en guerre en France revient à s'interdire de penser la nature réelle de ce phénomène [la mobilisation djihadiste], […] ce n'est pas une guerre. C'est un défi culturel, social et économique. Il faut comprendre le terreau des banlieues populaires où l'on ne trouve plus de travail, produit des attitudes de désespérance et de repli identitaires qui s'expriment d'abord dans un salafisme a priori non violent ; puis, une fois que la rupture est faite, des individus dérivent vers le djihadisme […] ».

13 Définition du Petit Larousse, 1980
14 Chaliand Gérard, Dictionnaire de la stratégie militaire
15 Kepel Gilles, L'Express, 6/12 janvier 2016

Gabriel Martinez – Gros, professeur d'histoire médiévale du monde musulman à l'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense, explique dans un article[16] l'univers mental et l'idéologie des djihadistes : « […] car si la guerre sacrée se donne des cibles, son but premier est d'assurer le jardin paradisiaque à ses martyrs. C'est pourquoi cette guerre, qui n'a d'autre but, est éternelle. Les infidèles n'existent que pour permettre le djihad et le martyre. »

L'Union européenne a affirmé qu'entre 3.000 et 5.000 Européens sont partis en Syrie et en Irak pour faire le djihad, dont 30% sont déjà revenus. Le Premier Ministre, Manuel Valls a ainsi affirmé que 3.000 personnes sont surveillées par les services français pour leur radicalisation potentielle, dont 1.300 djihadistes potentiels. De même, 400 à 500 Français liés à Al-Qaida ont été placés sous surveillance. De quoi relativiser l'amalgame entre musulmans et terroristes, puisque ces Français surveillés ne représentent que 0,07% des 4,71 millions de musulmans de France.

A côté de ce déchaînement de violence, il convient de ne pas oublier une autre forme de terrorisme : le cyberterrorisme. Même si l'internet représente pour la plupart de ses utilisateurs un formidable outil (commerce en ligne, réseaux sociaux, banque de données, …), il n'en reste pas moins un support extrêmement prisé par les cyberterroristes pour porter atteinte aux intérêts de l'État ou des entreprises tout en représentant un vecteur de communication propices au prosélytisme ou à l'endoctrinement. Grâce aux réseaux numériques (internet, téléphone), le cyberterrorisme se propage extrêmement vite, discrètement et sans tenir compte des frontières géographiques ou des barrières juridiques ou culturelles.

La communication est un facteur primordial pour les groupes ou groupuscules mafieux, criminels ou terroristes. Il y a déjà plusieurs années, l'ETA, le mouvement terroriste basque espagnol, comme aujourd'hui Daech ou Al Qaïda, communiquait via des messages chiffrés ou des informations cachées dans des textes, des images, des musiques ou des jeux vidéos.

Pour leur fonctionnement quotidien, les structures étatiques comme l'essentiel des entreprises sont dépendantes des architectures numériques (réseaux, serveurs, applications, …). C'est pourquoi la dernière loi de programmation militaire impose aux opérateurs d'importance vitale de renforcer la sécurité de leurs systèmes jugés comme essentiels à certaines activités (finance, transport, santé, télécommunication, défense, …).

Toute la difficulté consiste à limiter les vulnérabilités de nos infrastructures sensibles qui représentent des opportunités à l'émergence du cyberterrorisme. Un dysfonctionnement de grande ampleur de nos circuits financiers (bourses, prestations, allocations, paiements, …) ou de nos moyens de transports (avions, trains, autoroutes, …) serait très rapidement source de mouvements sociaux et de conflits internes voire externes. C'est tout l'objectif recherché par les cyberterroristes !

La menace terroriste en France et en Europe[17] a d'ores et déjà mis en difficulté sérieuse l'État dans sa mission régalienne dans les pays concernés de l'Union : celui-ci s'est montré parfois désarmé ou simplement à la remorque d'un événement qui le dépasse sans oublier la coordination souvent flottante des puissances engagées dans cette lutte.

Deuxième partie

L'opposition entre sécurité et insécurité appelle l'opposition entre puissance et impuissance qui souligne les limites auxquelles nous sommes confrontés et qu'il faut chercher à surmonter.

16 Martinez – Gros Gabriel, Daesh dans le texte, L'Histoire n°419, janvier 2016
17 Cf. aussi les annexes 7 à 10 pour une information plus détaillée

II – 1 Puissance ou impuissance des États et de leurs armées

Les évolutions du contexte international survenues depuis 2013, et le niveau élevé d'engagement des forces armées qui en a résulté, ont conforté les analyses portées par le Livre blanc[18], mais ont aussi conduit au dépassement des seuils opérationnels fixés par ce dernier. À cet égard, les attaques de janvier et novembre 2015 ont apporté la tragique confirmation que la France, comme les autres États européens, était directement exposée à une menace terroriste en pleine expansion. L'ensemble de ces facteurs rendait d'autant plus nécessaire l'actualisation de la Loi de programmation militaire.

Pour faire face à ces bouleversements, le Président de la République, chef des armées, a pris la décision de renforcer la posture de protection nationale, par la mise sur pied de l'opération « Sentinelle », ainsi que le plan « Cuirasse » qui vient renforcer la sécurité de nos installations de défense. Les armées seront ainsi capables de déployer dans la durée 10 000 hommes sur le territoire national ainsi que les moyens adaptés des forces navales et aériennes.

L'actualisation de la programmation militaire s'inscrit dans les principes de la stratégie de défense et de sécurité nationale énoncés dans le Livre blanc et préserve les grands équilibres de la programmation militaire, tout en intégrant les évolutions survenues depuis 2013. Elle consolide l'effort de défense de la France compte tenu de l'acuité des lourdes menaces qui pèsent contre la sécurité de la France et de ses intérêts, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre territoire.

La pertinence du renseignement dans un contexte de menace diffuse autant extérieure qu'intérieure a conduit depuis 2008 à une réorganisation[19], une meilleure coordination et une montée en puissance des services de renseignement qui trouvera son aboutissement en 2014. La police nationale réorganise ses services de renseignement en mai 2014, un coordonnateur national du renseignement est nommé, l'académie du renseignement est créée et la liste des six services de renseignements est arrêtée.

Les événements récents conduisent à une volonté d'accroître encore les moyens dédiés à cette fonction essentielle face à la menace actuelle, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du territoire et à tenter d'améliorer les échanges d'informations au sein de l'Europe et à l'international dont les carences ont été tragiquement mises en évidences en novembre 2015. A cet effet, une commission parlementaire est en cours de création.

La stratégie française de défense et de sécurité nationale ne se conçoit pas en dehors du cadre de l'Alliance atlantique et de l'Union européenne. Le Livre blanc précise qu'au sein de l'OTAN, et grâce à l'effort de défense qu'elle consent pour sa part, la France conservera son identité et son autonomie comme sa capacité à prendre sa place dans le commandement et à peser sur la planification, la doctrine et la stratégie.

Le Livre blanc souligne également que la France et ses partenaires européens sont engagés dans une communauté de destin. La construction européenne en matière de défense et de sécurité sera donc un axe fort de la stratégie de la France. Une relance pragmatique de la politique de sécurité et de défense commune s'impose, dans un contexte marqué à la fois par la situation financière critique que connaissent plusieurs pays et par les évolutions de la politique américaine, davantage tournée vers l'Asie. Or, si les Européens plébiscitent le concept de défense européenne dans les sondages, ce dernier reste au point mort. Cette contradiction est la traduction d'une absence de culture de défense européenne commune, notamment au niveau des gouvernants. Seules la France et la Grande-Bretagne ont gardé l'énergie expéditionnaire de leur passé colonial. Dans leur grande majorité, les Européens rejettent le recours à la force.

L'attachement de beaucoup d'entre eux à l'Alliance atlantique exprime non pas une volonté d'engagement, mais au contraire le désir de laisser aux États-Unis les tâches difficiles et dangereuses de

18 Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, publié le 29 avril 2013, fixe les orientations stratégiques des quinze prochaines années et sert de socle à la loi de programmation militaire 2014 – 2019.

19 Cf. annexe 11

la police du monde. Ils sont ravis que les Français prennent en charge la gestion intérimaire des conflits africains, en attendant l'arrivée des troupes de l'ONU ou de l'Union africaine, pour lesquelles ils veulent bien payer un peu, mais pas trop. Au Moyen-Orient, les Européens ne pèseront pas sur les choix politiques qui vont déterminer l'avenir de la région si leur capacité militaire y est marginale ; et il n'est ni souhaitable ni réaliste que les Français deviennent les « Américains » de l'Afrique.

Comment alors sortir de cette impasse ? Les cultures stratégiques doivent s'ajouter au lieu de se soustraire : la tentation française, en matière de défense, sera toujours de donner la priorité au partenaire britannique, parce que les deux pays ont les mêmes réflexes, et partagent les mêmes nostalgies. L'ancrage de la Grande-Bretagne dans l'Union européenne est donc primordial.

Mais c'est avec l'Allemagne que la discussion doit d'abord s'engager pour élaborer une construction européenne de défense crédible. L'Allemagne peut aider à ancrer l'action extérieure de l'Union européenne, y compris ses actions militaires, dans un cadre institutionnel et des principes qui aient le soutien des opinions publiques, soutien sans lequel aucune politique de défense démocratique ne peut s'inscrire dans la durée. La France apporte pour sa part une capacité d'action et un sens de la gestion des crises dont l'Europe a grand besoin. Force est de constater que si l'Union européenne a, si on additionne les budgets militaires nationaux, le deuxième budget militaire du monde, sa puissance militaire n'est qu'une fraction de la puissance américaine. Plus que jamais, une défense européenne est une évidente nécessité stratégique et économique.

Le ministère de la Défense a perdu, en euros constants, 20 % de son budget en 25 ans. Près de quatre mois après les attentats de janvier 2015 et alors que toute l'Ile-de-France est toujours placée en « alerte attentat », mobilisant massivement les forces de sécurité, François Hollande a annoncé le mercredi 29 avril 2015 le maintien des crédits alloués au ministère de la défense en 2015 (31,4 milliards d'euros) ainsi qu'une rallonge de 3,8 milliards d'euros sur la période 2016-2019. La décision du Président de la République rompt avec plusieurs années de baisse du budget de la défense, même si ce ministère est actuellement le deuxième le plus doté, derrière celui de l'éducation nationale (47,4 milliards d'euros en 2015).

Mais cette baisse des budgets militaires n'est pas que l'apanage de la France : les principales puissances mondiales ont vu leurs dépenses militaires stagner ou légèrement baisser depuis 2001, en part de PIB. Seule la Russie de Vladimir Poutine fait figure d'exception, avec un investissement massif dans la défense, notamment depuis 2011 (4,5 % du PIB en 2014 contre 3,7 % alors).

La rigueur imposée au ministère de la défense s'est traduite par des coupes massives dans les effectifs. De plus de 330 000 personnes en 2003 (civils et militaires, hors gendarmerie nationale), ils sont tombés à 275 000. La loi de programmation militaire (LPM), définissant les ambitions de la défense entre 2014 et 2019, fixait un objectif de 34 500 postes supprimés au cours des six ans, s'ajoutant aux 45 000 déjà supprimés au cours de la précédente LPM. Après les annonces du Président de la République le 29 avril 2015, 18 500 postes seront maintenus.

Selon les données de la Banque mondiale, la France consacre 2,3% de son PIB à sa défense en 2013, contre 2,6% il y a dix ans. La France se situe ainsi dans la moyenne haute mondiale des grandes puissances, même si certains pays tels Israël (5,7% du PIB), la Russie (4,5%) ou les États-Unis (4,2%) consacrent plus d'argent à leur défense. A titre de comparaison, les dépenses militaires représentent 2,4% du PIB au Royaume-Uni, 2% en Italie et 1,3% en Allemagne.

La France a-t-elle les moyens de ses guerres ? Barkhane au Sahel (après Serval), Sangaris en Centrafrique, Chammal au Moyen-Orient… La France « est en guerre », selon les termes du Président de la République, contre un ennemi nommé terrorisme[20]. Dix sept mille hommes sont déployés : 7 000 à l'étranger, 10 000 en France dans le cadre de la protection antiterroriste, un record depuis la guerre d'Algérie. La dotation initiale des « OPEX »[21] (450M€) a été maintenue en avril, mais le coût global dépassera le milliard et un financement interministériel sera sans aucun doute nécessaire. Outre les hommes, les matériels souffrent d'un vieillissement accéléré et là encore un effort budgétaire apparaît

20 Cf. aussi annexe 12

21 OPEX : Opérations extérieures

inévitable.

II – 2 La diplomatie, expression d'une impuissance ?

Jusqu'aux attentats de janvier et de novembre 2015 à Paris, la guerre que se livrent, depuis l'été 2014, la France et l'État islamique (EI) était largement invisible. A présent, elle atteint le sol français. En juin 2014, l'État islamique s'est emparé de la grande ville irakienne de Mossoul (environ 1,5 million d'habitants) en quelques heures, sans quasiment aucun combat et à la surprise générale. Viendra, quelques jours plus tard dans une mosquée de cette ville, la proclamation du califat par le chef de l'organisation islamiste, Abou Bakr al-Baghdadi. Devant la poussée militaire de l'EI en direction du Kurdistan d'Irak, la France va fournir des armes aux peshmergas kurdes et des conseillers militaires. Le 19 septembre 2014, une coalition mise sur pied et conduite par les États-Unis est formée à la demande du gouvernement irakien.

La participation de l'aviation française à cette opération baptisée «Chammal» est loin d'être comparable à l'engagement américain. Selon le commandement militaire, 350 objectifs ont été détruits. Si, au départ, Paris avait exclu tout engagement en Syrie pour n'y favoriser ni l'EI ni Bachar el-Assad, sa position a changé en septembre 2015, pour étendre l'intervention au territoire syrien. Cette fois, Paris invoque la légitime défense : il s'agit, pour l'aviation, de neutraliser des camps d'entraînement de l'EI, où seraient préparés et organisés des projets d'attentats en France. Ces frappes aériennes ont deux autres objectifs : permettre à Paris de se faire entendre sur le dossier syrien et partager avec le renseignement militaire américain les informations que celui-ci obtient en Syrie, en particulier sur les djihadistes français.

L'EI est-il sur la défensive ? Tous les experts sont formels : les opérations aériennes permettent seulement d'affaiblir l'EI et de freiner sa progression. C'est donc au sol que se décidera la guerre. Or, l'armée irakienne est en lambeaux : elle n'est pas prête à reconquérir les territoires perdus, et les milices chiites supplétives font plus peur à la population sunnite que l'EI.

Quelles seraient les conséquences d'une opération terrestre ? C'est ce que souhaite l'État islamique, et tous les actes de barbarie qu'il perpétue ont aussi pour but d'attirer les armées occidentales sur les territoires arabes. Or, chaque opération militaire d'un pays occidental en Irak, que ce soit le Royaume-Uni ou les États-Unis, s'est soldée par un désastre. Restent les armées des pays arabes voisins, mais elles ne sont guère opérationnelles.

Pour résoudre la question militaire en Syrie, de nombreux experts préconisent une intervention au sol. Problème : aucun pays occidental n'a envie de se lancer dans une nouvelle opération meurtrière quelques mois après le retrait des troupes occidentales de l'Afghanistan et de l'Irak. Depuis le début de l'opération, Barack Obama a ainsi catégoriquement exclu d'envoyer des "troupes au sol", malgré le conseil de certains de ses généraux. François Hollande a, lui, estimé qu'il serait "inconséquent et irréaliste d'envoyer des troupes françaises au sol". "En Irak, c'est aux Irakiens de mener ces opérations, et en Syrie c'est aux Syriens qui sont dans la rébellion, c'est aussi aux pays voisins, aux forces régionales, de prendre leurs responsabilités", a souligné le chef de l'État. Toute intervention occidentale au sol, au bout d'un certain temps, serait considérée comme une force d'occupation ce qui in fine profiterait à Daech. L'exemple de la Syrie est aujourd'hui transposable à la Libye où la présence de Daech interpelle la communauté internationale.

Le président Obama avait promis le départ des troupes américaines et sifflé la fin de l'engagement en Irak. Il a fallu le comportement provocateur de Daech pour assister quatre ans après leur retrait au retour des États-Unis au sein d'une coalition internationale. Sa grande diversité et la nature de l'intervention ne pouvaient augurer d'un résultat rapide obtenu par la force des armes. La diplomatie pouvait donc entrer en jeu.

Mais la situation se révèle particulièrement complexe. En effet, les conflits mêlent à la fois des luttes inter-religieuses, ethniques, communautaires, politiques et inter-étatiques, le tout ayant une dimension planétaire. A cela s'ajoutent des alliances qui se renversent et d'anciens protagonistes se retrouvent alliés de fait. Le travail diplomatique semble souvent au point mort. L'impuissance des Occidentaux est patente : « Si le dossier, pris dans la tourmente d'une déflagration entre sunnites et chiites, échappe aux puissances occidentales, ce n'est pas seulement en raison de leurs divisions mais aussi à cause de l'implication de l'Iran et de la Russie auprès du régime de Damas. La donne ne changera en Syrie qu'à plusieurs conditions, préviennent les experts : le retrait des parrains iranien et russe ; l'engagement plus franc des puissances régionales comme l'Arabie Saoudite auprès des opposants «modérés» avant qu'ils ne disparaissent totalement du paysage ; enfin, l'élaboration par les alliés d'une véritable stratégie, pas seulement militaire et qui pourrait éventuellement impliquer un compromis avec des éléments du régime syrien. On en est encore loin. »[22] Mais fin février 2016 une nouvelle ébauche de cessez-le-feu redonnait espoir !

L'attitude des Occidentaux est très mouvante par rapport au dirigeant syrien. Après avoir réclamé haut et fort son départ dès les premières manifestations et la répression féroce de celles-ci, les Occidentaux ont été particulièrement velléitaires pour le faire partir. Les circonstances ayant fait apparaître que sa disparition ne réglerait pas nécessairement les conflits en cours dans son pays, le clan occidental admet maintenant que le dictateur est un acteur qu'il faut tolérer car incontournable pour les futurs négociations et pour un règlement de la question syrienne[23].

Les Européens ne présentent aucune diplomatie unifiée. La France et le Royaume-Uni sont engagés militairement, d'autres pays Européens sont si peu impliqués qu'ils ne pèsent en rien sur la suite des événements. Le seul dénominateur commun serait la destruction de Daech. Il n'y a aucun accord sur le départ ou non de Bachar el-Assad, ni aucune proposition sur une future Syrie. Quant à l'émergence des minorités, aucun programme n'est proposé. La frilosité européenne est due à une perte d'influence dans la région affectée par les conflits, par l'implication d'autres pays (Iran, Russie), par les craintes de renversements des alliances traditionnelles. Quant aux Nations-Unies, leur carence est patente par l'absence d'interventions de neutralisation sur le terrain, par la faible présence à titre humanitaire.

La fin de la guerre froide, la fin du conflit entre États-Unis et URSS marque un renouveau dans la coopération internationale. Beaucoup prônent le « multilatéralisme » pour diriger les affaires internationales qui se sont complexifiées et sont source d'instabilité. Mais le nouvel ordre international n'est pas forcément celui d'une simple hégémonie américaine. Celle-ci se caractérise par son modèle politique et économique. Ce modèle s'est imposé face à son rival soviétique avant même la fin du conflit. En effet, la puissance économique des États-Unis est depuis longtemps le centre de gravité de l'économie mondiale, loin devant les pôles japonais et européen. Au final, ses valeurs de libéralisme et de démocratie s'imposent comme modèles aux yeux du monde.

Confiants dans leur modèle et seuls à la tête des affaires internationales, les États-Unis ont les mains libres pour intervenir et défendre leurs valeurs. Ainsi, l'interventionnisme américain s'accroît à partir de la guerre du Golfe en 1991. Devant l'invasion du Koweït par l'Irak, le président de l'époque, George Bush, décide de l'intervention dans une région où se trouvent menacés les intérêts américains, pétroliers notamment. Sous couvert de l'ONU, les États-Unis déclenchent l'opération « Tempête du désert ». La victoire est totale. Cet épisode de la guerre du Golfe montre qu'à l'époque les États-Unis disposent d'une capacité d'intervention sans équivalent. En effet, l'hégémonie américaine se manifeste avant tout à travers son armée. Les États-Unis sont présents dans de nombreuses régions du monde grâce à leur flotte et à de nombreuses bases militaires sur tous les continents. S'ajoute à cette présence planétaire la supériorité technologique et logistique de l'armée américaine qui lui permet de conduire des guerres rapides. La « guerre asymétrique » emporte en quelques semaines seulement le régime de Saddam Hussein en 2003 et le régime taliban en Afghanistan en 2001.

Cet interventionnisme consacre les États-Unis dans leur rôle de « gendarme du monde ». Ils

22 Isabelle Lasserre, Le Figaro
23 Cf. annexe 13

assument ce rôle avant tout au nom de la sécurité de leur territoire. Les États-Unis s'appuient sur de nombreux alliés avec lesquels ils signent des alliances politico-militaires. L'OTAN demeure ainsi un élément clé de leur présence en Europe. Au final, ce système d'alliances procure aux États-Unis un large soutien international. Les alliés s'accommodent fort bien de la protection américaine et confortent les États-Unis dans leur rôle de « gendarme ».

Si ce rôle de « gendarme » est attribué aux États-Unis, le monde depuis 1991 semble néanmoins répondre davantage à une gestion multilatérale. En effet, la fin de la guerre froide a vu la coopération internationale se renforcer. L'espoir d'une gestion plus multilatérale fait alors son apparition. En outre, l'affirmation du pôle européen remet en cause l'idée d'hégémonie américaine. Malgré tout, le nouvel ordre international repose sur la coopération internationale plus étroite qu'au temps de la guerre froide et sur l'affirmation du pôle européen, d'autant plus souhaitable que la conjoncture internationale paraît instable. Le nouvel ordre international est en proie à l'instabilité liée à la multiplication des conflits sur le globe et à la montée du terrorisme islamique.

Depuis 1991, le monde évolue dans un cadre où les États-Unis assurent le leadership. Mais ce nouvel ordre international ne se résume pas à la seule hégémonie américaine. La coopération internationale s'intensifie et l'Union européenne devra s'affirmer de plus en plus sur la scène internationale. On note dans le même temps que la Russie réinvestit la scène internationale tant diplomatiquement que militairement (Syrie, mais aussi Ukraine). Quant à la multiplication des conflits régionaux et au terrorisme international, ils sont révélateurs de la complexité du nouvel ordre, qui contraste fortement avec la très visible logique bipolaire du temps de la guerre froide.

II 3. Puissance économique et culturelle, mais...

A défaut d'être une grande puissance, la France reste une puissance, limitée en raison des moyens militaires dont dispose son armée, du fait des contraintes budgétaires. Et à l'heure de la mondialisation, la France, puissance moyenne, souffre aussi de l'absence d'une Europe de la défense. L'Union européenne apparaît, avec ses 28 États - Membres sans oublier les pays associés comme la Suisse, comme une puissance économique incontestable tout en restant un « nain politique », selon la formule saisissante bien connue.

Cet ensemble ne laisse cependant pas indifférent et suscite convoitise et ressentiment (un phénomène de mimétisme qui rappelle René Girard) suivant que l'on se place sous l'angle économique, sociétal et culturel. Les événements qui défraient actuellement l'actualité donnent souvent l'impression que les mécanismes de la tragédie grecque sont de nouveau à l'œuvre, que l'« ubris », cet orgueil faisant injure aux dieux et s'affichant à travers une réussite économique insolente et une société consumériste et libérée, provoque la colère des « damnés de la terre » qui partent à l'assaut de la citadelle assiégée. L'opulence attire ceux qui sont démunis dans leur pays d'origine et qui ne se connaissent pas d'avenir chez eux ; l'évolution sociétale que l'on peut résumer par l'individualisme et la perte des valeurs provoque la réaction terroriste qui veut annihiler un monde honni. Face à eux, l'Union européenne et ses États – Membres témoignent d'une forme d'impuissance et peinent à assurer la sécurité de leur population.

La France est donc une puissance économique, au 7ème rang mondial, avec des atouts incontestables mais aussi une grande fragilité : une dette abyssale (2000 milliards d'euros) qui souligne le risque d'un scénario à la grecque à l'échelle européenne par défaut de paiement des dettes souveraines, une croissance quasi nulle, un chômage record de près de 10% dont on attend toujours que la courbe s'inverse. Quant à l'Union européenne, elle compte, au 1er janvier 2015, 508,2 millions d'habitants et se situe derrière la Chine mais devant les États-Unis : avec son poids économique considérable, l'Europe est une force face aux États-Unis et à la Chine.

Mais le dynamisme économique dépend du dynamisme démographique qui ne se manifeste plus en Europe sauf, de façon limitée cependant, en France. Le taux de fécondité en Europe, en effet, se situe

actuellement en dessous de 1,6 enfant par femme (donnée de 2012), bien inférieur au taux de renouvellement de la population. A titre de comparaison, celui de la France est de 2,01 pour la même année. Les niveaux les plus bas se trouvent dans les pays méditerranéens et dans les pays de l'Est de l'Europe. Le déclin de la natalité est un phénomène quasiment généralisé au sein de l'Union européenne et ce taux a chuté de plus de 45 % des années 1960 à nos jours. Les migrants présentés en Allemagne comme une chance économique (pour payer les retraites d'une population qui ne se renouvelle plus) sont aujourd'hui objets d'un débat vif et d'une contestation forte de la population qui se trouve soudain confrontée à une insécurité inattendue : les viols de Cologne et, dans une moindre mesure, d'autres villes, dont les auteurs sont manifestement des migrants originaires de Syrie ou du Maghreb, ne peuvent pas être assimilés à de simples « dégâts collatéraux ». La solidarité et l'humanité dont on pouvait faire montre semblent aujourd'hui d'une moindre actualité.

L'Europe, puissance économique, a une force attractive pour tous (ou presque) les « damnés de la terre » qui voient dans l'Union une garantie de survie et une source de richesses qu'ils ne trouvent pas chez eux. Cette situation n'est pas sans rappeler les invasions barbares qui ont précipité la chute de l'Empire romain[24].

L'Europe est sans doute un territoire à conquérir ou à subvertir. Mais de quoi parle-t-on ? Qui sont les migrants ? On peut en distinguer deux catégories, qui appellent des traitements différents :

- les migrants économiques qui fuient la misère et le sous-développement, qui cherchent par tous les moyens à entrer en Europe, véritable eldorado ou miroir aux alouettes, comme le sont les États-Unis pour les Mexicains et autres Sud-Américains.
- les réfugiés politiques qui fuient la guerre ou l'oppression dans leur pays. En droit international, le « réfugié » est le statut officiel d'une personne qui a obtenu l'asile d'un État tiers. Il est défini par une des conventions de Genève[25] : « Le terme "réfugié" s'appliquera à toute personne (…) qui, craignant d'être persécutée du fait de sa race [son origine], de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner. »

Les flux migratoires qui touchent l'Europe à ses portes et la traversent de part en part posent actuellement le problème des frontières et du principe de libre circulation au sein de l'espace Schengen. Le droit des États - Membres à restaurer provisoirement un contrôle à leurs frontières, la difficulté voire l'impossibilité pour les États – Membres, surtout ceux qui sont en première ligne, à assurer un contrôle des entrées, l'absence d'une véritable politique commune en matière d'immigration, l'insuffisance du dispositif FrontEx risquent fort de faire voler en éclat le principe de la libre circulation.

Paul Champsaur, ancien directeur général de l'INSEE[26], dresse le tableau de l'immigration en France : « L'immigration était, en moyenne sur les dix dernières années allant jusqu'en 2013, de 210 000 personnes par an ; avec une hausse les dernières années. Cela entraîne une augmentation de 100 000 personnes par an de la population immigrée (5,8 millions) » après déduction des décès et des retours dans le pays d'origine. L'immigration non européenne représente environ 50% du total. « L'immigration en France est, en proportion, la moitié de l'immigration moyenne dans les pays de l'OCDE. La France n'est plus un pays d'immigration importante, notamment en comparaison européenne. » Les réfugiés syriens arrivent en France depuis 2014 à raison de quelques dizaines de milliers en 2015 et probablement autant les années suivantes. 4 à 5 millions de Syriens ont dû quitter leur pays pour la Turquie ou le Liban notamment et beaucoup espèrent entrer en Europe en traversant les Balkans. Selon Paul Champsaur, « les conséquences économiques des flux potentiels de réfugiés syriens en France sont faibles mais pas négatives » (en ce qui concerne les

24 Cf. annexe 14

25 Convention de Genève relative au statut des réfugiés signée en 1951 et ratifiée par 145 États membres des Nations Unies

26 La Croix, lundi 11 janvier 2016

effets sur les recettes fiscales, l'emploi,...).

Au niveau européen, la question se pose surtout en Allemagne et en Suède, principaux pays de destination, dont les réactions négatives d'une partie de la population vont certainement bloquer une grande partie des réfugiés syriens hors d'Europe, ce qui impose la recherche de solutions en Syrie pour leur permettre de rentrer chez eux et y vivre en paix. Il est à noter que la question des réfugiés avec son lot quasi quotidien de trafics, de drames en mer ou sur les côtes grecques, ses marées humaines à travers les Balkans, l'érection de clôtures à la frontière hongroise, etc. ont fait oublier l'arrivée d'autres migrants attirés par l'eldorado européen sur l'île de Lampedusa si, par chance, leur embarcation de fortune n'avait pas sombré.

La « crise des migrants » a donc conduit plusieurs pays membres de Schengen à rétablir des contrôles à leurs frontières. Mais les dysfonctionnements constatés ont aussi suscité nombres de réflexion sur l'avenir de l'espace Schengen. Ainsi à propos de l'Allemagne, Henrik Uterwedde écrit : « Il est urgent de mettre fin au sentiment d'impuissance de l'État dans ses fonctions régaliennes, qui désespère l'électorat modéré et risque de miner la confiance des citoyens[27]. » Voilà qui fait écho au propos de Jean-Claude Barreau[28] : « Une immigration heureuse est possible et a d'ailleurs existé jusqu'au début des années 1980. Cela suppose deux conditions. La première est de limiter les flux : l'immigration doit être « une rivière » qui enrichit « le fleuve » national et non une vague qui le submerge. La seconde est l'assimilation des nouveaux venus à la culture nationale. »

« Le XXIème siècle sera religieux ou ne sera pas. » Ce propos que l'on attribue sans doute à tort à André Malraux résonne aujourd'hui de façon particulière. En situant le propos dans son contexte et en poussant l'analyse, Arnold Lagémi[29] conclut : « Le danger réside maintenant dans le risque d'affrontement planétaire entre ces différents réveils spirituels dont chacun n'échappe pas aux velléités hégémoniques qui, dépassant le seul domaine de la spiritualité rejoignent le domaine politique, générateur de conflits. La simultanéité de ces réveils reste le danger ultime auquel sont confrontés les dirigeants de notre temps. » Car, on ne peut que le constater, l'islam, une religion donc, est bien aujourd'hui le point d'ancrage du terrorisme en France et en Europe. « Quand un pays est en guerre, écrit Chantal Delsol[30], ce n'est jamais contre LE MAL, mais contre une adversité - et celle-ci est repérable, descriptible, enracinée quelque part - ici dans l'islam d'où il faut la comprendre. (…) Si nous ne tentons pas de comprendre comment le terrorisme islamiste provient de la religion musulmane, si nous nous contentons de le traiter de barbarie diabolique sans vouloir la rattacher à rien ni identifier la menace, nous perdons alors toute possibilité d'y répondre. »

Certes l'islam tel que le vit la très grande majorité des musulmans français n'a rien à voir avec l'islam dévoyé de Daech et des terroristes qui s'en réclament. Mais il faut cependant reconnaître que l'islam porte en lui-même les germes des problèmes actuels : une religion figée depuis le XIème siècle et des principes validés par le Coran qui échappent à nos principes moraux. Le Père Henri Boulad[31] s'en explique : ouvrir l'islam à la pensée critique, « c'est impossible pour les musulmans : cela leur est interdit, depuis dix siècles, par la décision de « fermer la porte de l'ijtihad » (« renouveau ou effort intellectuel » pour moderniser la lecture du Coran). » La taqiya – l'art de la dissimulation, accepté selon les règles de l'islam - est « le moyen par excellence qui permet aux musulmans de mentir aux non-musulmans pour la défense de la doctrine islamique, de ruser et de tromper les adversaires ». Enfin l'islam ne semble pas compatible avec la démocratie : « Les islamistes utilisent la démocratie pour la tuer. » Pour eux, les lois d'Allah (la charia) sont supérieures à celles des hommes. Le recrutement des djihadistes montre clairement l'exactitude de cette analyse. Une vidéo publiée par la branche médiatique de Daech, Al-Hayat Media Center, et évoquée par Valeurs actuelles[32] se positionne nettement en ce sens, d'abord par un verset du Coran qui sert de titre à cette propagande : « Et tuez les tous où que vous les rencontriez.» Un des militants islamistes enjoint ensuite ses auditeurs à « apprendre » leur religion : « Le djihad est une obligation individuelle comme la prière »[33].

27 Henrik Uterwedde, Allemagne : une année décisive, La Croix du mardi 19 janvier 2016
28 Jean-Claude Barreau, Le Figaro du 5 février 2016, propos recueillis par Alexandre Devecchio
29 Arnold Lagémi, André Malraux prévoyait-il un XXIème siècle religieux ?, blog terredisrael.com
30 Delsol Chantal, Terrorisme : oser nommer l'ennemi, Le Figaro du lundi 11 janvier 2016
31 Père Henri Boulad, Entretien dans Valeurs actuelles du 17 décembre 2015
32 Valeurs actuelles du 28 janvier 2016, La nouvelle bande-annonce macabre de Daech
33 Cf. en annexe 16, le point de vue de l'imam Tareq Oubrou

Si la violence déployée par les djihadistes et autres terroristes est aisément perceptible, les manœuvres langagières et les techniques de communication de Daech le sont moins. Philippe-Joseph Salazar, professeur à l'université du Cap en Afrique du Sud s'est employé à les décrypter[34] . « Il montre, écrit André Bercoff[35], l'originalité profonde de la parole califale : mélange subtil de force et de persuasion et synthèse explosive et opérationnelle de la prédication religieuse et de la harangue militaire. Il rappelle (…) la force d'un discours qui galvanise, entraîne et mobilise au nom de valeurs transcendantales dont l'Occident a perdu jusqu'au goût. A juste titre peut-être, mais qui ne nous permet plus de comprendre l'adversaire », à propos par exemple du devoir d'obéissance, de la conscience du territoire, le Dar al-islam, ou encore de la guerre sainte contre les polythéistes. La propagande islamiste fait appel aux vertus d'engagement et de sacrifice pour une cause supérieure. Mais elle utilise aussi toutes les techniques modernes de communication. Daech sait s'adapter aux habitudes de la jeunesse pour mieux la circonvenir. Enfin l'auteur de « Paroles armées » fait état de la profonde fracture entre deux mondes que l'on peut schématiser ainsi :

- détermination violente vs dialogue et gestion de crise,
- grand dessein vs volonté de vivre au jour le jour,
- convictions vs tolérances,
- la soumission ou la mort vs la coexistence, le vivre-ensemble et la paix.

Comment en est-on arrivé là ? Comment l'islam en France a pu être vecteur du terrorisme ? C'est un écrivain algérien qui l'explique, Boualem Sansal[36], qui a connu les affres de dix ans de guerre civile dans son pays. « J'ai observé, raconte-t-il, l'action prosélyte des « grands frères » et vu ce qui se passait dans leurs mosquées. » L'apparition d'imams venus de l'étranger a conduit à une terrible guerre civile en Algérie. « Ce qui s'est passé en grand en Algérie se passe aujourd'hui en France, en petit évidemment, à la marge, mais le phénomène s'étend plutôt vite ». Communautarisation et enfermement dans les quartiers renforcent l'influence des islamistes, infiltration des réseaux administratifs et laïcs par les islamistes complète le tableau. A cela s'ajoute cette remarque sans concession qui explique bien de dérives : « L'une des particularités du monde musulman, qui subit de tout temps d'innombrables oppressions - celles des pouvoirs féodaux, de la tradition, de la pauvreté – est que l'islam a été vidé de toute spiritualité. Il faut être musulman en apparence, se cantonner à la pratique la plus visible, ... »

Malgré sa puissance économique ou à cause d'elle, l'Europe se trouve profondément déstabilisée par l'afflux de migrants, économiques ou politiques : sa sécurité est menacée à ses frontières, sa stabilité politique est menacée également par l'arrivée au pouvoir de partis populistes, l'Union européenne est menacée de dislocation. La France, et au-delà d'elle l'Europe dans son ensemble, est menacée dans son essence par le terrorisme djihadiste.

Et maintenant, que faire ?

Les conflits au Proche-Orient et leurs répercussions en Europe montrent bien que la sécurité se substitue à la puissance "comme critère déterminant de l'action extérieure des Etats". Les conflits asymétriques ont pris le pas sur les guerres interétatiques. Les Etats sont bridés dans leur action sur le terrain parce qu'il faut raison garder pour éviter la montée aux extrêmes. Mais aucun pays d'Europe n'est à l'abri : l'idéologie califale a une vocation universelle. Quand notre devise républicaine, elle aussi à vocation universelle, a été mise à mal, l'Europe et l'Occident dans son ensemble ont été atteints : « Cette devise républicaine que l'on invoque souvent, mais que l'on ne convoque pas assez pratiquement, nous venons en une petite année de la revisiter, par le biais d'une pédagogie effroyable de la brutalité, de l'ignorance et de

34 Philippe-Joseph Salazar, Paroles armées, Lemieux Editeur, 264p.
35 André Bercoff, Parlez-vous le Daech ?, Valeurs actuelles du 15 octobre 2015
36 Boualem Sansal, entretien dans Le Figaro Magazine du 13 novembre 2015, auteur de « 2084. La fin du monde », Gallimard, 288p.

l'intolérance. La liberté comme droit fondamental, comme le sont la liberté d'expression et la liberté de conscience, a été attaquée lors des attentats contre Charlie Hebdo. L'égalité comme référence à l'idée de justice dont la traduction peut être l'accès aux mêmes lieux de commerce, a été attaquée lors de l'attentat contre le magasin Hyper Casher. La fraternité, qui met l'accent moins sur les caractères formels du lien que sur sa qualité sensible, vient d'être attaquée lors des attentats perpétrés dans des lieux festifs et fraternels comme le sont les salles de spectacle ou les terrasses de café. »[37]

A la lumière et à l'analyse de ces événements, il importe d'agir et ne pas sombrer, la tentation peut être grande, dans la prostration et le repli sur soi. Les pistes sont nombreuses : il est permis d'en évoquer quelques-unes autour de mots-clés (classés par ordre alphabétique pour afficher qu'ils sont d'égale importance) qui résonnent comme autant de feuilles de route.

Alliance : Il nous faut sans doute revoir nos alliances avec l'objectif d'assurer la sécurité de la population (de la France comme de l'Europe), de leurs infrastructures et de leurs frontières. Comme le dit Jean-Pierre Chevènement[38], Le phénomène du terrorisme djihadiste impose que l'on restaure une gouvernance mondiale. L'ONU ne mérite pas la perte de considération dont elle est l'objet (…). Nous avons besoin de la Russie pour combattre Daech qui est une menace pour le monde entier.... »

Europe : Dans le discours qu'il prononça devant le Parlement de Strasbourg en novembre 2014, le pape François eut cette expression : « Europe grand-mère », évoquant un continent vieillissant , manquant sans doute aussi de dynamisme et étant de moins en moins « un point de référence dans le monde »[39]. Et pourtant s'impose la coopération européenne en matière de défense, de contrôle aux frontières et d'accueil des réfugiés. « Quant à la défense commune européenne – dont je conçois qu'elle soit une nécessité - , dit Marcel Gauchet[40], comment demander aux divers peuples de l'Union de se reconnaître dans une entité qui ne sait ni qui elle est ni ce qu'elle veut faire face à ce qui pourrait la menacer ? »

Ennemi : Il est sans doute plus aisé de désigner un ennemi extérieur comme Daech qu'un ennemi intérieur, mais il est vital de nommer l'ennemi, de désigner l'adversaire : c'est la condition de pouvoir le vaincre et arrêter le carnage. L'islamisme, qui ne se confond pas avec l'islam ou qui est un dévoiement de ce dernier, est un totalitarisme qui ne dit pas son nom[41]. Nicolas Baverez ne dit pas autre chose[42] : « La menace que constitue l'État islamique continue à être sous-estimée (…). Il est essentiel de désigner l'ennemi et de le combattre sans haine mais avec une détermination totale. Face à l'État islamique, il manque une stratégie globale qui le cible dans toutes ses dimensions : forces armées, ressources économiques, cyberpropagande, idéologie. »

Guerre : « Depuis la Libération, dit Jean-Claude Guillebaud[43], toute notre vie s'est construite sur l'idée que la paix était l'état naturel des sociétés. Aujourd'hui, la guerre revient et nous sommes pris au dépourvu. (…) Nous avons oublié que la violence menace toutes les sociétés du monde. (...) Nous avons désappris à penser la guerre. (…) La défense d'un pays passe par l'engagement de ses citoyens. »

37 Pierron Jean-Philippe, Suis-je (vraiment) le gardien de mon frère ? , Revue « Etudes », février 2016, n°4224

38 Nicolas Baverez – Jean-Pierre Chevènement : le monde danse-t-il sur un volcan ?, entretien – débat dans le Figaro du vendredi 4 mars 2016

39 Enrico Letta, ancien président du Conseil italien, entretien dans la Croix du vendredi 11 mars 2016.

40 Gauchet Marcel, Pourquoi la France doute, débat dans le Figaro Magazine du 25 mars 2016 à propos de la sortie de son dernier livre « Comprendre le malheur français », Ed.Stock

41 Voir à ce sujet Ivan Rioufol, La guerre civile qui vient, Ed. P.-G. de Roux, 2016

42 Ibid. entretien – débat (4 mars 2016)

43 Entretien dans le Figaro du vendredi 25 mars 2016. Journaliste et écrivain, Jean-Claude Guillebaud est l'auteur notamment de l'essai « Le tourment de la guerre », L'Iconoclaste éd.

Islam : A l'instar de ce que propose Michel Onfray[44], il convient de favoriser l'émergence d'un islam de France : « Ce que je prône, c'est que la République fasse un effort en direction de l'islam, et que l'islam fasse un effort en direction de la République. C'est une sorte de contrat social. » Nous ne pouvons pas interdire la construction de mosquées pour éviter la rupture d'égalité avec les chrétiens, mais les imams doivent se soumettre aux mêmes règles que celles qui sont imposées aux autres ministres du culte, prêcher en français et bannir tout propos incompatible avec les lois de la République. « Seule la connaissance peut libérer [les musulmans de France (et d'ailleurs)] du littéralisme aliénant. »[45]

Laïcité : La notion de laïcité mérite d'être revisitée et approfondie pour qu'elle soit synonyme d'ouverture et de tolérance par rapport au fait religieux. « La laïcité, à la racine, signifie, selon Pierre Manent[46], que l'institution politique ne donne pas de commandements religieux, tandis que l'institution religieuse ne donne pas de commandements politiques. » L'Observatoire de la laïcité créé en 2007 Pourrait devenir une instance indépendante et être composée pour moitié de membres de toutes les principales croyances et spiritualités, et pour l'autre moitié de parlementaires, de représentants des principaux ministères concernés, et de personnalités reconnues.

Persuasion : Il faut « donner de la voix » pour défendre nos valeurs et nos principes : « Le califat nous remet dans la realpolitik. … Apprendre à coexister belliqueusement avec l'ennemi et non seulement le contrecarrer sur le terrain avec la force qui s'impose , mais aussi et surtout le contrecarrer sur le terrain de la persuasion. A nous de donner de la voix. »[47]

Renseignement : Le renseignement est fondamental pour lutter contre le terrorisme. Aussi faut-il sans doute resserrer la coordination des services du renseignement, restaurer une dimension du type « renseignements généraux » et faciliter la coopération européenne entre les services.

Niort et La Chapelle-Thireuil, le 10 avril 2016

44 Michel Onfrray, penser l'islam , ouvrage dont la publication a été annulée, bonnes feuilles publiées dans le Figaro magazine du 8 janvier 2016.

45 Phan Bernard, Le débat sur la laïcité. Remise en perspective, Revue de l'AMOPA n°211, janvier-février-mars 2016

46 Entretien dans le Figaro Magazine du 23 octobre 2015 à l'occasion de la sortie de son livre « Situation de la France », Desclée de Brouwer, 174p., 15,90€

47 Philippe-Joseph Salazar, ibid.

Glossaire

Définitions empruntées à Gilles Kepel, Jihad, expansion et déclin de l'islamisme, Gallimard, 2000

chari'a : loi qui prend sa source dans les Textes sacrées de l'islam et la tradition jurisprudentielle.

chi'isme (***chi'a 'Ali*** : "parti d'Ali") : doctrine et mouvement se réclamant de la Famille du Prophète, par la filiation des imams, à partir d'Ali, gendre du Prophète. Regroupe quelque 15% des musulmans du monde, surtout en Iran et en Irak (majoritaires), en Inde, au Pakistan, au Liban, à Bahreïn.

harb (***dar el-***) : "terre de la guerre". Dans la doctrine islamique, terre "d'infidélité" où il est licite de porter le jihad.

imam : guide, directeur de la prière ou de la communauté. Chez les Chi'ites, descendants d'Ali, revêtu de sacralité, et ayant vocation à exercer l'autorité suprême.

islam (***dar el-***) : "terre d'islam", là où la chari'a est censément appliquée.

jihad : effort pour propager l'islam, en soi-même, dans la société ou dans le monde, par tout moyen.; guerre légale ou sacrée, prescrite par la chari'a contre les infidèles.

moujahidine *:* combattant du jihad. Nom de divers groupes militants, spécialement en Iran et en Afghanistan, et de formations islamiques armées.

salafiste : adepte des "pieux ancêtres" (salaf) ou de l'islam des origines, caractérisé par un rigorisme extrême.

sunnisme : doctrine de la majorité des musulmans du monde (environ 85%), qui se réclament de l'exemple du Prophète et de la tradition juridique majoritaire de la communauté (par oppositions aux chi'ites).

wahhabisme : doctrine défendue par les disciples d'Ibn abd el Wahhab (1703 – 1792), prédicateur rigoriste dont l'influence prédomine dans l'islam saoudien.

Bibliographie

Barreau, Jean-Claude, De l'islam en général et du monde moderne en particulier, Le Pré aux Clercs, 1989

Chaliand, Gérard, Le nouvel art de la guerre, L'Archipel, 2008

Collectif, Islam, le grand malentendu, Autrement, 1989

Collectif, Le procès d'un réseau islamiste, Albin Michel, 1997

Eudéline, Hugues, Le dossier noir du terrorisme, France Quercy, 2014

Ferro, Marc, L'aveuglement, une autre histoire de notre monde, Tallandier, 2015

Foucher, Michel, L'obsession des frontières, Perrin, 2007

Girard, René, Achever Clausewitz, Carnetsnord, 2007

Kalisky, René, L'islam, origine et essor du monde arabe, Marabout, 1980 (1968)

Kepel, Gilles, Jihad, expansion et déclin de l'islamisme, Gallimard, 2000

Kepel, Gilles, avec Antoine Jardin, Terreur dans l'héxagone, Gallimard, 2015

Luizard, Pierre-Jean, Le piège Daech, l'Etat islamique ou le retour de l'Histoire, La Découverte, 2015

Manent, Pierre, Situation de la France, Desclée de Brouwer, 2015

Montbrial, Thibault de, Le sursaut ou le chaos, Plon, 2015

Salazar, Philippe-Joseph, Paroles armées, comprendre et combattre la propagande terroriste, Lemieux Editeur, 2015

Sansal, Boualem, La fin du monde, Gallimard, 2015

Scholl-Latour, Peter, Les guerriers d'Allah, Presse de la Cité, 1986

ANNEXES

Annexe 1 : La pensée de René Girard

Résumé des thèses de René Girard

L'ensemble de la thèse peut se résumer en sept points :

1. Le constat fondamental est celui de l'aptitude de l'homme à imiter. Un comportement est inné ou appris. Or apprendre, c'est imiter.
2. L'imitation peut conduire à la violence dès qu'elle est imitation d'un désir. Désirer ce qu'un autre possède ou désire enclenche la rivalité.
3. Abandonné à son dynamisme propre, la rivalité s'aggrave en lutte violente. Contagieuse, la violence devient générale. Se faisant elle tend à se renverser en une lutte de tous contre un. Or, là où l'imitation des désirs divise, l'imitation de la lutte rassemble: un premier frappe, les autres frappent à leur tour. C'est l'hypothèse du meurtre collectif.
4. La victime est divinisée, les hommes lui attribuant non seulement la violence qui a précédé le meurtre, mais la paix qui lui succède. C'est le meurtre fondateur.
5. Ainsi s'explique le phénomène religieux. La violence générale demeurant toujours possible, son retour est prévenu par des rites et des sacrifices aux effets pacificateurs.
6. L'action conjuguée du rite et des sacrifices fait lentement émerger les institutions et les règles qui régissent la société. La solidité de l'ensemble se paie en revanche d'une méconnaissance de ce qui s'est réellement passé. Les hommes vivent, mais au prix d'une illusion sur ce qu'ils sont et sur ce qu'ils font.
7. C'est ce mensonge que le judéo-chrétien tente de lever en essayant de mettre les hommes en face de ce qu'ils font et sont, dans l'imitation de comportements étrangers à l'envie ou à la rivalité (les prophètes, le Christ).

La pensée de René Girard à travers "Achever Clausewitz" : la « montée aux extrêmes »

En prolongeant sa réflexion sur la violence et le sacré, René Girard approche ces questions dans « Achever Clausewitz ». Son constat est d'autant plus effrayant qu'il repose sur des analyses confortées par la plus brûlante actualité. « Nous avons beaucoup à craindre aujourd'hui de l'affrontement des chiites et des sunnites en Irak et au Liban. La pendaison de Sadam Hussein ne pouvait que l'accélérer. Bush (…) n'a réussi qu'une chose : rompre une coexistence maintenue tant bien que mal entre ces frères ennemis de toujours. Le pire est maintenant probable au Proche-Orient, où les chiites et les sunnites montent aux extrêmes. Cette escalade peut tout aussi bien avoir lieu entre les pays arabes et le monde occidental . Notez qu'elle a déjà commencé : ce va-et-vient des attentats et des « interventions » américaines ne peut que s'accélérer, chacun répondant à l'autre. Et la violence continuera sa route. »[48]

Guerres idéologiques, mise sous contrôle des guerres interétatiques, développement de conflits asymétriques constituent tout un cortège d'un monde qui s'emballe dans une violence qui échappe à tout contrôle. « La guerre idéologique est (…) ce qui nous a fait passer de la guerre interétatique classique à la violence que nous connaissons aujourd'hui : violence absolument imprévisible, proprement indifférenciée. (…) Prenez le Proche-Orient, où les massacres des sunnites et des chiites ne vont faire que s'exaspérer dans les mois et les années qui viennent. Là non plus, vous ne pouvez dire que l'un cherche à se faire « reconnaître » par l'autre ; il veut l'exterminer, ce qui est assez différent. Entre les coups de hache et les missiles, il n'y a pas une différence de nature, mais de degré. Clausewitz nous dit à sa manière qu'il n'y a plus de raison à l'œuvre dans l'histoire. Partout, la politique, la science ou la religion sont venus colorer d'idéologie un duel qui tend à devenir

48 René Girard, Achever Clausewitz, Carnets Nord éd., 2007, 365 p., p. 57

planétaire. »[49] Ou encore : « Nous sommes entrés dans l'ère des guerres technologiques , des frappes chirurgicales « , du « zéro mort », qui sont la nouvelle modalité du duel. On pourrait renverser la proposition et dire que ces guerres asymétriques se sont construites sur une nouvelle conception de la sécurité : que c'est par refus de voir la mort qu'on a renoncé au « paiement en espèces », à « l'action décisive » , dont Clausewitz faisait la vérité ultime de la guerre(...). Le bourbier irakien, dont les Américains ne vont sortir qu'en catastrophe, avec son cortège de morts et d'attentats interminable, est un exemple frappant de cet aveuglement. La perte du droit de la guerre nous laisse face à l'alternative terrible de l'attaque et de la défense, de l'agression et de la réponse à cette agression, qui sont une seule et même chose. Clausewitz a très bien compris que le principe d'adversité serait de plus en plus impuissant à contenir l'hostilité montante. »[50] « Durch diese Wechselwirkung wieder das Streben nach dem Aussersten, par cette action réciproque, l'effort vers les ténèbres extérieures : Clausewitz est celui qui, sans s'en rendre compte, a trouvé non seulement la formule apocalyptique, mais que cette formule était liée à la rivalité mimétique. Où entendre cette vérité dans un monde qui continue de ne pas voir les conséquences incalculables de ses rivalités mimétiques ? »[51]

Hostilité générale et imprévisible semble inéluctable pour l'humanité menacée d'anéantissement : « Nous sommes donc bien entrés dans une ère d'hostilité générale et imprévisible, où les adversaires se méprisent et visent mutuellement à s'anéantir : Bush et Ben Laden, Palestiniens et Israéliens, Russes et Tchétchènes, Indiens et Pakistanais, même combat. Le fait qu'on parle d' « États voyous » prouve à quel point nous sommes sortis de la codification des guerres interétatiques : sous couvert de maintenir la sécurité internationale, l'administration Bush a fait ce qu'elle a voulu en Afghanistan, comme les Russes en Tchétchénie. En retour, les attentats islamistes frappent n'importe où. »[52]

Selon René Girard, « la violence est aujourd'hui déchaînée au niveau de la planète entière. (…) La violence, qui produisait du sacré, ne produit plus rien qu'elle-même »[53] avec le risque de détruire le monde. Girard développe ses thèses à partir de l'analyse de « De la guerre », ouvrage inachevé de Carl von Clausewitz (1780 – 1831). Girard en retient essentiellement une loi des rapports humains : « il s'agit de « la montée aux extrêmes », cette incapacité de la politique à contenir l'accroissement réciproque, c'est-à-dire mimétique, de la violence »[54].

« En un mot, explique Clausewitz, même les nations les plus civilisées peuvent être emportées par une haine féroce. (…) Nous répétons donc notre déclaration : la guerre est un acte de violence et il n'y a pas de limite à la manifestation de cette violence. Chacun des adversaires fait la loi de l'autre, d'où résulte une action réciproque qui, en tant que concept, doit aller aux extrêmes. Telle est la première action réciproque et la première extrémité que nous rencontrons. »[55] Girard commente ce passage essentiel qui lui offre une « saisissante définition du duel » comme une « montée aux extrêmes », qui lui a rappelé le conflit mimétique qui sous-tend toute son œuvre. « La réalité de la guerre fait que le « sentiment d'hostilité » (la passion guerrière) finit toujours par déborder « l'intention hostile » (la décision raisonnée de combattre) »[56].

Sans entrer trop avant dans les thèses de Girard, il convient cependant de donner quelques clés pour

49 Ibid., p.87
50 Ibid., p.126
51 Ibid., p.15
52 Ibid., p.131
53 Ibid., p.11
54 Ibid., p.120
55 Carl von Clausewitz, De la guerre, trad. Denise Naville, Minuit, coll. « Arguments », 1955, p.53
56 Ibid. René Girard, p. 32

le comprendre. L'hypothèse de Girard est mimétique et il s'en explique lui-même : « C'est parce que les hommes s'imitent plus que les animaux, qu'ils ont dû trouver le moyen de pallier une similitude contagieuse, susceptible d'entraîner la disparition pure et simple de leur société. Ce mécanisme, qui vient réintroduire de la différence là où chacun devenait semblable à l'autre, c'est le sacrifice. L'homme est issu du sacrifice, il est donc fils du religieux. Ce que j'appelle après Freud le meurtre fondateur – à savoir l'immolation d'une victime émissaire, à la fois coupable du désordre et restauration de l'ordre – s'est constamment joué dans les rites, à l'origine de nos institutions.»[57] La victime émissaire, le bouc émissaire est efficace tant que l'on croit en sa culpabilité. « Un bouc émissaire reste efficace aussi longtemps que nous croyons en sa culpabilité. Avoir un bouc émissaire, c'est ne pas savoir qu'on l'a. Apprendre qu'on en a un, c'est le perdre à tout jamais, et s'exposer à des conflits mimétiques sans résolution possible. Telle est la loi implacable de la montée aux extrêmes. »[58]

Et René Girard de conclure cette approche de l'emballement de la violence à l'échelle planétaire : « Ou l'Europe se fait, ou elle devient une poussière minable, comme les cités grecques sous l'empire romain ou les États italiens jusqu'à Napoléon III. »[59]

57 Ibid., p.9
58 Ibid., p.17
59 Ibid., p.89

Annexe 2 : Contexte historique des conflits du Proche-Orient

La guerre qui ébranle actuellement la Syrie et l'Irak, il convient de l'éclairer en remontant à l'accord Sykes-Picot qui présida au démembrement de l'Empire Ottoman au lendemain de la Première Guerre Mondiale. Cet accord secret fut signé le 16 mai 1916 par sir Mark Sykes, pour le gouvernement britannique, et Georges Picot, pour le gouvernement français. « Il prévoyait que, à la fin de la guerre mondiale l'Empire Ottoman, en particulier la Syrie et l'Irak, serait partagé entre Français et Britanniques. Cet accord faisait la preuve de la duplicité des Alliés, qui, simultanément, promettaient l'indépendance complète aux Arabes pour les soulever contre les Turcs. La publication de cet accord par le gouvernement soviétique, après la révolution de 1917, suscita l'indignation dans le monde arabe. »[60] Najwa Barakat, romancière et journaliste libanaise, valide cette analyse en écrivant que « Sykes-Picot » est un « terme maudit » pour les Arabes, car « il leur rappelle le « complot » dont ils furent l'objet, il y a cent ans. Les puissances européennes de l'époque les avaient trahis. Ils ont brisé à jamais leur rêve de devenir une entité puissante qui aurait englobé et unifié tous les pays arabes actuels. »[61]

La divulgation de l'accord secret en 1917 fut donc un choc. Du coup, à cette annonce, les troupes arabes, avec l'aide de Lawrence d'Arabie, foncent sur Damas et entrent dans la capitale syrienne au grand dam des Français. La même année, un autre événement, la déclaration Balfour, le 2 novembre 1917, allait jeter le ferment de problèmes régionaux par la création de l'État d'Israël trente ans plus tard. Lord Balfour écrivait à lord Rothschild : « Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif... » La conférence de San Remo, en 1920, donne suite à l'accord de 1916 en donnant à la France mandat sur la Syrie et le Liban et à la Grande-Bretagne sur la Palestine, la Transjordanie et la Mésopotamie. Le démantèlement de l'Empire Ottoman était porteur d'une grande espérance pour les peuples arabes, celle de l'indépendance. Ce fut une immense déception. « Mais une main malveillante a stoppé la roue du progrès, en faisant des alliances contre nature et en livrant les pays arabes aux dictatures militaires, aux monarchies obscurantistes et perverses. »[62]

La Syrie devient indépendante en 1946. Le parti Baas affirme rapidement sa suprématie et travaille à l'union avec l'Égypte qui devient réalité en 1958 par la création de la République arabe unie (RAU). Un coup d'État y met un terme en 1961. Puis se succèdent coups d'État, guerres contre Israël, intervention au Liban. Quant à l'Irak, elle devient une République indépendante en 1958 suite à un coup d'État. L'Irak se rapproche alors de la RAU nouvellement créée. Saddam Hussein arrive au pouvoir en 1979. La guerre du Golfe éclate l'année suivante, qui oppose l'Irak à l'Iran et dont l'Irak sortira exsangue. Bachar el-Assad devient, en juin 2000, président de la République arabe syrienne en succédant à son père Hafez el-Assad. La seconde guerre du Golfe débute en mars 2003 quand les troupes américaines investissent le territoire irakien. Saddam Hussein est exécuté en décembre 2006. Le départ des forces de la coalition tourne rapidement à la guerre civile. En août 2009, un sextuple attentat à Bagdad fait 95 morts et 500 blessés. Enfin, en Syrie, dans le prolongement des printemps arabes, le 15 mars 2011 un début de révolte est violemment réprimé par le régime de Bachar el-Assad. Là aussi, c'est le début de la guerre civile.

Dans le chaos irakien et syrien a émergé l'État islamique de son nom complet « État islamique en

60 Mourre Michel, Dictionnaire encyclopédique d'Histoire, Larousse-Bordas, 1996
61 Barakat Najwa, Sykes-Picot, vus par les Arabes, La Croix, 29 janvier 2016
62 Ibid. Barakat Najwa

Irak et au Levant » appelé aussi Daech à partir de son acronyme arabe, un avatar d'Al-Qaïda. Créé en 2006 en Irak, l'État islamique s'étend en Syrie à partir de 2012 et annonce le rétablissement du califat le 29 juin 2014 : dans la grande mosquée de Mossoul, Abou Bakr Al-Baghdadi s'autoproclame calife. Il est à noter que le 10 juin 2014, « un groupe de djihadistes en uniforme noir, hissés sur un bulldozer, traverse une ligne de sable entre l'Irak et la Syrie, pour « briser les frontières Sykes-Picot » ! Selon eux , ils ont effacé le tracé symbolique des frontières créées par les puissances coloniales. »[63] Daech est classé comme organisation terroriste par de nombreux États, il est accusé d'être responsable de crimes de guerre, de crime contre l'humanité, etc. Il pratique également la destruction de vestiges archéologiques millénaires. Depuis août 2014, une coalition internationale de vingt-deux pays, dont la France et le Royaume-Uni, et d'autre part la Russie, interviennent militairement contre cette organisation, qui mène également des opérations meurtrières à l'extérieur des territoires sous son contrôle, par exemple les attentats perpétrés en France en 2015.

63 Ibid. Barakat Najwa

Annexe 3 : Insécurité économique

La Déclaration universelle des Droits de l'Homme affirme : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté ».[64] Finalement, directement ou indirectement, tout est lié. L'économique et le social vont de pair. La sécurité économique favorise le bonheur. Elle est aussi bénéfique pour la croissance et la stabilité sociale (OIT). L'inégalité de revenu affaiblit la sécurité économique tandis que la sécurité du revenu est un déterminant majeur des autres formes de sécurité liée au travail. La pauvreté, le chômage, l'isolement social ou le désespoir peuvent entraîner certaines personnes vers la criminalité. Le conflit aboutit généralement à la transformation de l'activité économique en activité informelle, ainsi qu'à un accroissement de la criminalité. Le contrôle social informel reste alors un médiateur efficace entre la pauvreté et la criminalité. Par ailleurs, la protection sociale est devenue une préoccupation première, et les classes moyennes recherchent la solidarité plutôt que de rester dans l'individualisme.

Au niveau macroéconomique, le secteur primaire garde son importance en ce qui concerne la croissance économique. Même si cette dernière n'est pas synonyme de bien-être social, des analyses effectuées sur plusieurs pays ont montré que la croissance ayant son origine dans le secteur agricole est souvent un moyen beaucoup plus efficace de réduire la pauvreté et l'insécurité que la croissance issue des secteurs non agricoles.

Au niveau microéconomique, le résultat remarquable des données est que les entreprises qui offrent à leur main d'œuvre des niveaux plus élevés de sécurité économique ont plus de chances de réussir au plan commercial, de croître et de générer de l'emploi productif (OIT[65]).

Enfin les politiques de prévention et de sécurité sont généralement incapables de venir à bout des effets dévastateurs de l'accumulation de conditions socio-économiques négatives dans certains groupes sociaux ou certaines zones urbaines à forte concentration de pauvreté. D'après l'OIT, les gens dans les pays qui offrent à leurs ressortissants un niveau élevé de sécurité économique ont un niveau de bonheur plus élevé en moyenne. Par là il est facile de comprendre que la croissance est une condition nécessaire mais non suffisante à l'élimination de la pauvreté.

64 Résolution 217 A (III) de l'Assemblée générale
65 OIT : Organisation internationale du Travail

Annexe 4 : Médiatisation de la société

Les médias, et parmi eux la télévision, ont pris un poids considérable, démesuré dans la société moderne. Parmi les conséquences désastreuses qu'ils engendrent, on trouve la dictature de la médiatisation, qui ressemble comme deux gouttes d'eau au culte de la personnalité des sociétés totalitaires communistes et nazies. Comment des sociétés qui ont lutté de toutes leurs forces contre le totalitarisme en sont-elles arrivées à reproduire certains aspects de ces systèmes déshumanisant et où règne la banalité du mal ?

Il y a encore une soixantaine d'années, les personnes importantes étaient le Pape, les membres du gouvernement, des Assemblées, les dirigeants des partis, les leaders syndicalistes, quelques journalistes, quelques scientifiques, une poignée d'artistes et de sportifs. Une centaine de personnes, tout au plus, étaient connues de la majorité de la population, qui ne savait pas forcément à quoi ces personnalités ressemblaient. La télévision était encore balbutiante, la radio était puissante mais ne permettait pas de connaître l'apparence, il n'y avait guère que la presse écrite qui le permettait, mais peu de titres comportaient des photos de personnalités. Par ailleurs les journalistes, qui n'étaient pas des stars pour la plupart, posaient des questions aux personnalités en fonction de leur domaine d'expertise, un sportif commentait les résultats sportifs, un politique parlait de politique, et un artiste développait sa vision sur son domaine de compétence.

Soixante ans plus tard, on voit bien que la médiatisation à outrance a tout changé. Elle a rendu connu des gens auparavant inconnus, et qui pour la plupart auraient dû le rester. Elle leur a donné une légitimité de fait, car pour un cerveau humain actuel, avec la connaissance vient la reconnaissance. On constate tous les jours que la valeur est généralement inversement proportionnelle à la médiatisation. Les personnes médiatisées, donc connues, usurpent généralement leur reconnaissance, qu'elles ne méritent pas pour la plupart. Savoir parler dans un micro devant une caméra n'a jamais fait de quiconque un être supérieur ni plus apte que d'autres à en parler. Pourtant, l'un des effets pervers de la médiatisation consiste à donner plus facilement la parole à une personne qui parle bien qu'à une personne qui parle vrai. C'est l'ère des rhéteurs, des beaux parleurs, des séducteurs.

Ainsi nous sommes passés en une soixantaine d'années d'une centaine de personnes connues et compétentes, à des milliers de célébrités incompétentes pour leur immense majorité. Ces "people", comme les médias les appellent, génèrent des sentiments excessifs parmi la population, amour ou haine, jalousie ou admiration, reconnaissance ou pitié, mais ils laissent rarement indifférents. Une guerre sans pitié doit donc être menée au plus vite contre la médiatisation, qui donne le pouvoir à des ignares et l'enlève à la véritable élite du pays. Il ne s'agit pas de casser toutes les télévisions de France et de Navarre, mais de ne plus être influencé individuellement par le fait que des gens soient connus.

Ce qu'il convient de valoriser, c'est le travail de recherche, validé par des pairs et par des résultats tangibles, c'est la construction d'une œuvre, littéraire, artistique, c'est la création d'entreprises, d'associations, d'institutions, d'emplois, de nouveaux horizons, autant de choses concrètes et sinon mesurables, du moins vérifiables. Valoriser l'effort, la patience, le goût du risque, l'audace, le

mérite, plutôt que l'opportunisme, la facilité, l'immédiateté et la richesse financière. Tout le contraire de ce que valorise la médiatisation, justement. C'est là qu'on se rend compte du mal qui a été fait, et de la difficulté qu'il y a à déconstruire, puis à reconstruire. En complément, une des solutions consiste également à médiatiser ceux qui le méritent vraiment, afin de prouver que l'excellence existe, et qu'elle peut être portée à la connaissance de nos compatriotes.

Annexe 5 : Montée des populismes

Les périodes de crises économiques ne sont pas propices à l'essor de l'altruisme et de la générosité. Elles nourrissent, au contraire, chez celles et ceux qui en sont victimes, angoisse, colère et ressentiment. Les partis populistes donnent une expression politique, illusoire et mystificatrice, à cette colère. Ils présentent une explication simpliste aux difficultés dans lesquelles se débattent les victimes de la crise, leur désignent des responsables à leurs malheurs, leur proposent des solutions simples et mobilisatrices pour remédier à leur situation.

Les idéologies populistes sont diverses, mais elles présentent toujours une même structure. La politique est conçue comme une lutte entre le Bien et le Mal. Le Bien est incarné par un Peuple idéalisé (clairvoyant, vertueux, généreux, homogène,...). Le Mal par une figure de l'Autre, (s'agissant du national-populisme : l'Étranger, l'Immigré, l'Arabo-musulman, le Noir, le Juif...; s'agissant du social-populisme : le Bourgeois, le Riche, les Patrons suceurs de sang.) Dans ce combat, un troisième larron tient la place de l'ennemi en second : c'est l'Élite, égoïste, cupide et incompétente (l'Establishment, les "Sachants", la Technocratie, la "Classe politique") qui trahit le Peuple et fait le jeu de ses ennemis. La solution consiste à substituer à ces élites félonnes le pouvoir du Leader et de ses fidèles qui expriment le génie du peuple et sauront défendre ses intérêts.

En période de prospérité économique et de progrès social, cette façon de voir et de faire de la politique ne rencontre que peu d'audience. La croissance engendre le plein-emploi et l'ascension sociale, la machine à intégrer les immigrés marche à plein régime, la sécurité publique et privée sont assurées. La conception rationnelle de la politique prévaut, qui vise à rendre progressivement possible ce qui est souhaitable, en tenant compte des contraintes objectives et des contradictions entre intérêts divergents. En période de crise économique et de régression sociale au contraire, les partis populistes, et en premier lieu les partis national-populistes, ont le vent en poupe. Leur xénophobie gagne en efficacité politique et en rendement électoral.

Modernité oblige, dans les démocraties développées d'Europe de l'Ouest et du Nord, elle a changé d'argumentation : de biologique et raciale, elle est devenue culturelle. L'immigré ne doit plus être renvoyé dans sa brousse ou dans son douar d'origine parce qu'il est un être inférieur et pernicieux qui menace la pureté de la race. Il doit l'être parce qu'il vole le travail des nationaux et veut leur imposer sa culture rétrograde : ses minarets, sa burqa, sa cuisine hallal, sa misogynie, son homophobie, sa charia. A la xénophobie classique à fondement social et ethnique, qui s'adresse aux classes populaires, s'ajoute désormais une xénophobie moderne à fondement culturel, qui vise plus particulièrement les classes moyennes éduquées.

En réalité, ses boucs émissaires et ses ennemis sont toujours les mêmes : les immigrés, ces parasites qui vivent à nos crochets et nourrissent l'insécurité; les musulmans inassimilables et réceptifs à l'islamisme; les élites mondialisées qui leur ouvrent grand nos portes; la bureaucratie bruxelloise, qui prétend imposer aux peuples ses diktats cosmopolites et défaire les nations... Sa défense de la laïcité est une machine de guerre contre la religion musulmane. L'Etat providence qu'elle chérit est réservé aux nationaux. L'islamisme, le nationalisme xénophobe, l'autoritarisme répressif sont devenus le fonds de commerce des partis populistes.

Annexe 6 : Carte de l'espace Schengen

Carte publiée dans La Croix du vendredi 15 janvier 2016

Annexe 7 : Le dossier noir du terrorisme

Le chaos politique de l'Occident par l'affaiblissement économique des États démocratiques ou la guerre universelle totale et illimitée des mouvements subversifs ou terroristes.

Dans son ouvrage « Le dossier noir du terrorisme »[66], Hugues Eudéline, en s'appuyant sur les guerres interétatiques de ces vingt dernières années et la diffusion des conflits asymétriques qui en résulte et à la lumière de la pensée du Sun Tzu[67] qui voulait gagner la guerre, de préférence sans avoir à la faire, en évitant la perte de combattants, démontre le lien puissant qui existe entre *la vulnérabilité économique, l'insécurité*, *l'impuissance politique* et la stratégie du terrorisme contemporain engagé dans « la guerre moderne » .

Le terrorisme[68] selon lui est une forme ancienne, régulière (valide selon ceux qui la mènent) et renouvelée de la guerre. Il s'agit là d'un concept très ancien (depuis l'Antiquité) qui s'est accru avec le développement des moyens d'information de masse et qui se développe de façon rationnelle (parfois accompagnée de comportements irrationnels) avec des modes d'action divers, nombreux et étendus, même de faible importance, en fonction des régions, des cultures et de la politique locale ou régionale. En effet, la nature et la logique des groupes terroristes ne se comprennent qu'en prenant en compte l'environnement et ses cultures propres avec leurs référents idéologiques et/ou religieux.

Hugues Eudéline utilise la définition suivante : « Entente, préparation, financement, désinformation, menaces ou actes de violence destinés à déstabiliser durablement l'opinion publique pour contraindre un pouvoir et atteindre des objectifs politiques » ou comment *empêcher des États d'assurer la sécurité* de leurs concitoyens *pour réduire leur puissance politique.*

Prenons le cas du mouvement terroriste islamique[69] qui menace la France et l'Europe en particulier. Sa politique générale a été réaffirmée par Ayman al-Zawahari (successeur déclaré de Ben Laden) en cinq principaux domaines stratégiques :

Rejet des dirigeants arabes laïcs; incitation des mouvements islamiques les plus efficaces à faire allégeance à Al Qaïda ; instrumentalisation des musulmans ; lutte contre les chiites ; animation de la lutte contre les pays occidentaux en marginalisant (depuis 2006) l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL), dirigé par Bakr al Baghdadi, dont les actions sanglantes menées contre les autres mouvements islamiques lui paraissent incontrôlables[70].

Pour l'EIIL, il s'agit de « gérer la barbarie », étape par laquelle l'Islam devra passer pour restaurer

66 Eudéline, Hugues, « Le dossier noir du terrorisme », Imp. France Quercy, 2014, 280 P.

67 Sun Tzu : général chinois du VIème siècle avant J.C. qui serait l'auteur du célèbre traité de stratégie : « L'art de la guerre »

68 Le mot vient de « La Terreur », période qui qualifie la période la plus violente et sanglante de la Révolution française.

69 La liste des organisations terroristes a été établie par le département d'État des USA depuis le 8 octobre 1997.

70 La scission a été consommée en mars 2013 lorsque l'État *islamique en Irak*, très actif en Syrie, a tenté d'absorber le *Front Al-Nosra* émanation d'*Al Qaïda* dans ce pays. Fort de milliers de combattants en Irak et en Syrie, il prend le nom d'État *islamique en Irak et au Levant* (EIIL) après que de très violents combats aient opposé ces deux groupes.

le « califat » et appliquer la « charia » (« la voie à suivre »), en démoralisant l'Occident (phase d'humiliation et d'épuisement) et en le détruisant (cible économique) pour *créer un état de chaos incontrôlé.*

L'islamisme fondamentaliste (salafisme et takfir) ou jihadisme rejette catégoriquement les démocraties, les nationalismes, les socialismes, ainsi que influences sociales et culturelles occidentales, toutes les idées humanistes, les principes philosophiques comme la valeur de la vie humaine, la démocratie et la laïcité. Cette vision sectaire du monde tend à la création d'un Califat mondial composé d'émirs locaux.
Le dogme Wahhabite (monarchie saoudienne) ou « salafisme missionnaire » fonde l'inégalité entre les hommes et les femmes, le droit pénal reposant sur les châtiments corporels, le rigorisme dans les rapports sociaux et le rejet des Droits de l'Homme.

Il s'agit très clairement d'un jihad offensif, d'une lutte pour la prise de pouvoir face à un gouvernement, à l'instar de l'Irak, dont la puissance militaire est affaiblie, d'une guerre globale qui oppose deux conceptions antagonistes de la société, d'un dualisme total qui provoque, de fait, « *un conflit de civilisation* ».

Pour le terrorisme islamiste, le concept d'État-nation, en tant qu'organisation politique et juridique organisant une communauté des citoyens s'efface au profit de l' « oumma », la communauté des croyants à laquelle s'opposent les infidèles.

L'entité géographique qu'est le pays délimité par des frontières disparaît remplacée par *la notion de « Domaine ».* Il s'agit d'une rupture stratégique de la fin de l'ordre westphalien, c'est-à-dire de la fin de la sécurité des sociétés à l'intérieur des frontières étatiques.

Au domaine de l'islam où s'applique le charia s'oppose *le devoir de la guerre* où le combat est un devoir religieux, applicable en permanence, jusqu'à en faire *le domaine de l'Islam, le Califat mondial.*

Cette *forme régulière de la guerre* (aux niveaux stratégique, tactique et opérationnel) faite aux États démocratiques répond à des objectifs politiques illimités. Cette *politique de puissance*, pour exercer une influence prépondérante sur les affaires du monde, *est universelle, totale, sans limitation de temps, ni d'objectifs.*

Le but visé est la conquête de la population, en la déstabilisant et en la contrôlant par une *stratégie de la terreur* (avec des moyens limités contre une armée classique) pour réaliser l' objectif politique premier qui est de diffuser l'islam radical à travers le monde et d'appliquer la charia. Cette guerre trouve la justification de sa sauvagerie de l'affirmation de Carl von Clausewitz[71] que la guerre consiste en l'utilisation de *la duperie et de l'extrême violence vis-à-vis du centre de gravité de l'adversaire dont dépend sa puissance.*

Cette dégradation sécuritaire, cette irruption du terrorisme domestique, cette *« guerre éternelle* » est la plus utilisée aujourd'hui *pour atteindre des objectifs politiques.* Cette forme de violence sans discrimination, qui se répète et s'inscrit dans la durée se trouve découplée du rythme social et économique du monde contemporain et le bouleverse de façon systémique.

71 Carl von Clausewitz (1780-1831), officier d'état-major et stratège prussien. Il a combattu la France de 1806 à 1815 dans les armées prussiennes et russes. De 1818 à sa mort, fortement influencé par Napoléon, il a rédigé un ouvrage intitulé « De la guerre », mondialement connu. Il constitue toujours une référence conceptuelle qui couvre un domaine allant bien au-delà de la seule stratégie militaire.

Ce *décalage spatio-temporel* avec l'environnement immédiat et le mode de vie de l'immense majorité de la population des pays démocratiques ; l*e caractère protéiforme et évolutif du terrorisme*, qui se nourrit sans cesse d'actions nouvelles (dirigées en priorité contre des civils) destinées à surprendre ses adversaires et à les déstabiliser, *ainsi que l'incertitude sur la taille et les intentions du réseau génèrent le sentiment de terreur et lui donne du pouvoir.*

La stratégie utilisée est celle « *du faible au fort* » (Opérations planifiées-Populations bien repérées-Finalité parfaitement définie) sans combat direct avec une force armée.

Le « terrorisme tactique », qui agit dans la clandestinité absolue, use de la violence inhumaine directe sur les personnes (opérations-suicides) pour mettre des populations sous influence mais aussi des opinions publiques étrangères. Il attaque des cibles sans défense mais aussi des personnalités qui constituent des obstacles politiques, diplomatiques, militaires ou médiatiques (effet médiatisé de choc et de rejet) servant *l'objectif politique* qui est *d'acquérir le statut d'adversaire redouté* d'un ou de plusieurs Etats, pour parvenir à ses fins .

Les « opérations spéciales » voient des combattants déterminés, armés, payés (et dotés d'avantages en nature) et entraînés attaquer *les fonctions régaliennes d'un État* (défense-justice-police et diplomatie) à travers des infrastructures emblématiques, des forces constituées ou des responsables d'administration), en empêchant son fonctionnement et en sapant son autorité afin d'*affaiblir durablement les fondements vitaux de sa souveraineté et de sa puissance*. Ainsi, les autorités se trouvent déconsidérées aux yeux d'une population qui ne se sent pas ou mal protégée et acceptera donc plus facilement *la montée au pouvoir du plus fort pour survivre. Cette tactique terroriste démontre la puissance d'un mouvement.*

Enfin, la coercition et la séduction vis-à-vis de citoyens ou d'États, les actions de prosélytisme et de propagande et les actions criminelles en lien avec les narco-terroristes, les groupes terroristes africains et les organisations mafieuses européennes(prises d'otages, expulsions, trafics d'armes, d'êtres humains, d'immigration illégale, de drogue, de pétrole et de cigarettes, extorsions de fonds, fraudes aux cartes de crédit, faux documents, rançonnement et racket, piraterie, tortures et assassinats massifs …) visent à imposer leur volonté en contraignant les populations concernées à adopter un comportement qui leur soit favorable. De même, elles cherchent à obtenir les aides matérielles, médicale et financière qui leur sont nécessaires, ainsi que de l'information fiable sur les forces adverses en même temps que leur est prodiguée l'assistance du « parti de la paix ». Celui-ci est systématiquement décrit comme réprimé et engagé dans une cause présentée par eux-mêmes comme légitime, qui peut leur apporter sympathie, soutien politique et subsides.

Cet autofinancement nourrit la communauté d'intérêts entre différents mouvements terroristes d'une part par les relations de type commercial et opérationnel et d'autre part par les échanges de savoir-faire technique et tactique spécifiques.

Le « terrorisme stratégique », qui présente une vitrine publique en même temps qu'un bras armé clandestin, attaque l'économie d'un pays ou d'une région jusqu'à y générer une instabilité sociale insupportable pouvant l'entraîner au chaos.

H. Eudéline le définit ainsi : « Menaces ou actes de violence perpétrés afin de désorganiser les infrastructures et de perturber les flux d'échanges interrégionaux en créant et en maintenant *un état latent d'incertitude économique* et sociale, en vue de déstabiliser durablement les populations de façon à atteindre des objectifs politiques ». Pour ce faire, cinq conditions sont réalisées : Grande

diversité des moyens d'action - Recherche d'effets induits pour les opérations - Action d'une ampleur inconnue - Accroissement d'une capacité de frappe mondiale et globale en mer, sur terre, dans les airs et dans le cyberespace - développement d'un *sentiment diffus et permanent de menace et d'insécurité*.

Cette menace durable et généralisée, qui concerne les enjeux énergétiques, les flux des biens, des personnes et des informations, pèse sur les « *Espaces publics mondiaux* » ou « Global commons » (Espace aérien ; Cyberespace ; Domaine maritime ; Espace exo-atmosphérique) et découvre *l'étendue de la vulnérabilité des États.*

Cette nouvelle forme de conflits, sans visée territoriale, a mené les États-Unis à modifier le centre de gravité de ses forces en le transférant de l'Europe vers l'Asie où les États se trouvent confrontés à des ambitions similaires.

La « maritimisation » de l'économie (avec le gigantisme des navires de commerce et l'ouverture de nouvelles routes) ; la multiplication des projets hauturiers d'exploitation des ressources ; la raréfaction des ressources halieutiques opposent des entités transnationales où *chaque État est devenu vulnérable* dans l'immensité des océans où la liberté de navigation est la règle (utilisation de navires comme armes de destruction ou de contamination de terminaux ou d'obstruction de points de passage en eaux restreintes).

Le potentiel de nuisance sur la croissance de l'économie mondiale, condition nécessaire à une paix durable, s'accroît sans cesse avec le cybersabotage contre des systèmes critiques sensibles par l'insertion de logiciels malveillants (« malwares ») et d'informations erronées dans les infrastructures des systèmes informatiques de communication et dans le trafic des flux énergétiques. Des technologies-clefs pour la navigation maritime comme le GPS ; le système d'identification automatique maritime (AIS) ou le système de visualisation des cartes maritimes numériques (ECDIS) peuvent subir des modifications intentionnelles et criminelles de leurs données. De même, des avions peuvent être déroutés, voire perdus.

Le terrorisme privilégie des attaques sur les aéroports, les ambassades et services consulaires, les grands hôtels internationaux, ainsi que les lieux de rassemblement touristiques, pour obtenir l'écho médiatique le plus marquant possible.

Enfin, des attaques terroristes sur les ports, suivies d'éventuelles répliques, entraînent le ralentissement des échanges (avec un impact plus élevé sur des pays en développement davantage tributaires des exportations) et contribuent à *la récession mondiale*.

L'atteinte économique provoquée par un attentat contre un élément interdépendant de cette chaîne logistique mondiale *se répercute de façon systémique* à tous les autres.

Le chaos ainsi généré (dont *le coût économique croissant* et le temps indispensable à la vérification de la menace) demeure difficile à gérer dans un pays démocratique en raison de la diversité et de la complexité des chaînes de décision impliquées.

Quid de l'avenir ? Nous l'avons vu, le terrorisme a besoin d'espace et de temps. Il n'a pas de front, pas de limite géographique. Il ignore les frontières des pays, les conventions, les traités internationaux et nos lois.

Son efficacité tient à ce qu'il dispose de domaines de liberté auxquels ses adversaires n'ont pas

accès où qu'ils ne peuvent pas utiliser facilement (agilité de mouvement et rapidité de décision car l'autorité civile et militaire sont combinées). Il frappe n'importe qui, de toutes parts, sans signe annonciateur, au gré de ses objectifs stratégiques ou tactiques.

Après la phase initiale de chaos incontrôlé, la guerre devient rapidement évolutive aux modes d'action changeants. Les sources de financement sont diversifiées donc fiables et pérennes. La propagande est bien rodée et efficace. La pratique systématique du terrorisme-suicide[72] des non-cadres (surplus de volontaires fanatisés dont des femmes et des enfants) est facile à utiliser.

Les États démocratiques (ceux d'Europe en particulier dans la mesure où ils s'exposent à ces menaces transnationales en s'engageant militairement) ont donc l'obligation de bien connaître leur ennemi comme de bien se connaître. Ils doivent pouvoir disposer d'un outil de combat très flexible, capable de s'adapter rapidement à toutes les situations et à tous les types de conflit possibles (moyens conventionnels multi-rôles).

Pour sauvegarder la paix, leur économie (cette guerre coûte plus cher que des opérations conventionnelles), leur sécurité, leur culture et leurs valeurs humaines fondamentales, ils doivent nécessairement intégrer dans leur politique l'affrontement du terrorisme là où il est le plus vulnérable, en privilégiant leurs domaines d'excellence comme le contrôle des flux financiers ; l'interception de données d'information sur les services et réseaux de communication notamment ; la projection de puissance et le surclassement par la rapidité d'action et de réaction, sans oublier l'éducation de la jeunesse, substrat des valeurs démocratiques et antidote de l'ignorance, de l'obscurantisme et de toute idéologie totalitaire et sectaire.

Nous le savons, à l'instar de chaque être humain, le *besoin* primordial *de chaque État, est la sécurité*. Il en va de sa *puissance économique et financière*, de sa *puissance politique* et in fine de sa *puissance vitale*.

72 Le terrorisme-suicide reparaît au Liban en 1981 avec la mouvance chiite du Hezbollah.

Annexe 8 : Contexte historique du terrorisme

« Le terrorisme est un ensemble d'actes de violence commis par une organisation pour créer un climat d'insécurité ou renverser le gouvernement établi. », selon le Petit Larousse en couleur (1980).

A) les origines multiformes du Terrorisme

Rappel : Les origines du terrorisme sont identifiés dans l'histoire des l'Antiquité avec le tyrannicide (le meurtre du tyran) puis dans le Moyen Age oriental avec les meurtres commis par les *assassins* (secte chiites ismaélienne des XI-XII èmes siècles) qui utilisaient les « attentats ciblés » contre ceux qu'ils jugeaient indignes d'incarner la Foi qu'ils étaient censés représenter. Selon les deux exemples précités, il semble bien que les premiers ressorts du terrorisme aient été la volonté de justice dans le premier cas et la recherche de la pureté idéologique dans le second (Gérard Chaliand, dictionnaire de la stratégie militaire). Ces deux exemples sont marquants car ils révèlent une *« trame de fond »* idéologique qui tout au long des siècles va structurer l'acte terroriste. C'est surtout *la forme* qui va évoluer. Jusque là « extraordinaire», cette pratique terroriste va devenir au cours des siècles « centrale / systématique» au point de disposer de l'avenir de société entière.

En effet la notion de « terreur » appliquée de manière rationnelle dans le but de servir un projet politique ou social est relativement contemporaine : elle trouve son origine dans la Révolution Française ,plus précisément dans la « Terreur » exercée par l' état (ici les Montagnards , le comité de salut public et en particulier la figure de M. de Robespierre) au nom de la défense de la « souveraineté du peuple » de Septembre 1793 à Juillet 1794 : *« […] Le terme terreur trouve son origine dans la révolution française au sens de la « terreur » exercée par l'État. Le siècle des lumières débouche sur l'idée de souveraineté populaire c'est donc au nom de celle-ci […] que se justifie la terreur d'état […]» G. Chaliand*

Cette « terreur » s'est incarnée dans un corpus de loi (« la loi sur le suspects ») dans la caractérisation d'un « ennemi de la nation » qu'il soit « de l'intérieur » comme de « l'extérieur » mais aussi dans la définition d'un « bon citoyen » par le biais de la délivrance par les autorités d'un « certificat de civisme » : La France inaugure ainsi un « terrorisme d'état » lourd de conséquences pour le futur car il légalise le recours à la violence au nom d'un idéal supérieur et ce qui n'était jusqu'alors qu'un moyen « extraordinaire » devient un « modus operandi » utilisé pour faire advenir un ordre social et politique nouveau. Cette référence à l'exemple Français va inspirer de nombreux groupes et partis dans l'Europe des XIXème et début du XXème siècle. Après avoir été une « pratique d'État » il devient logiquement une pratique de « contre État ».

Dans l'Europe de la « sainte Alliance » farouchement réactionnaire et dédiée à l'éradication de l'héritage révolutionnaire français, de nombreux mouvements ne vont pas hésiter à recourir à la violence terroriste pour mettre à bas ce « nouvel ordre –ancien » qui bride les aspirations nationales et politiques de nombreux peuples Européens incarnées dans ce nouveau « droit des peuples à disposer d'eux même ». Là se trouve résumé le socle idéologique (National et Politique) qui va inspirer de nombreux groupes terroristes européens tout au long du XIXème siècle jusqu' à l'aube de la première guerre mondiale et même au-delà. Le groupe terroriste se définit alors par un corpus idéologique qu'il veut promouvoir/ imposer et par une « technique » censée lui permettre de « gagner le terrain » soit en essayant de toucher le plus grand nombre soit en s'attaquant aux personnes, symboles du pouvoir établi (ou les deux à la fois).

Chaque groupe, en s'adaptant aux buts qu'il se donne et à la situation du pays dans lequel il entend

agir, va développer des stratégies particulières. De là peuvent être établies du moins en Europe deux grandes formes d'actes terroristes, tout deux « révolutionnaires » à bien des égards et qui vont perdurer tout au long du XXème siècle dans et hors d'Europe.

B) L'héritage révolutionnaire et nationaliste : le passé commande le présent

Un terrorisme nationaliste inspiré par le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (Europe) Tout au long du XIXème siècle la question nationale va travailler la cohésion des empires et des nations européennes supposées « établies » , nombre d'organisations patriotiques vont se tourner vers l'action terroriste, encouragées pour certaines d'entre elles par un fort soutien populaire que ce soient les Carbonari Italiens, les Oustachis Croates, les Serbes , les Bulgares, les Basques ou encore les Sinn feiner Irlandais pour certains dans une lutte continue jusqu'à nos jours. Ce terrorisme d'idéal national sera le plus répandu en Europe prenant tantôt la forme de guérilla quand les territoires revendiqués se trouvent occupés par des forces ennemies et quand le terrain s'y prête tantôt celle du meurtre ciblé ou symbolique de personnalités connues. Ils pratiquent ainsi une variante de la guerre d'usure au point de rendre problématique l'administration de régions entières (Boycott, violence et attentats agraires en Irlande entre 1861 et 1881). Les stratégies terroristes peuvent déboucher sur l'indépendance (Bulgarie 1878, Irlande 1922) mais Ils peuvent avoir aussi des conséquences dramatiques sur l'ordre mondial. Ainsi ceux perpétrés par le groupe serbe « la main noire » pour le rattachement de la Bosnie à la Serbie sera lourd de conséquences : l'attentat commis en 1914 à Sarajevo contre l'archiduc François-Ferdinand, héritier de l'empire austro-hongrois, est considéré comme l'événement déclencheur de la Première Guerre mondiale. La « cause des peuples européens » sera source d'exemples .Citons G. Chaliand une fois de plus *« [...] depuis la fin de la seconde guerre mondiale le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes du moins quand il s'agit de peuples sous domination coloniale est devenue une idée force [...] A partir des années 60 l'idéologie tiers-mondiste a sacralisé la révolte, l'usage systématique de la violence (dans le cadre des luttes anti coloniales) trouve là ses origines »* les vagues d'attentats que va connaître la France entre 1954 et 1962 trouvent là une partie de leurs explication. J.P Sartre *« le terrorisme est une arme terrible mais les peuples opprimés pauvres n'en ont pas d'autres ».*

Un terrorisme révolutionnaire « sectaire »* inspiré par les idées socialistes : Inculquer l'esprit de révolte dans les masses et / ou permettre à une avant-garde révolutionnaire de vaincre le gouvernement et d'imposer un ordre social nouveau. Dans la Russie autocratique de la fin du XIXème siècle (sans rentrer dans la distinction entre « populiste » et « nihilistes ») se développent des groupes terroristes organisés, structurés, dont certaines actions seront théorisées par Netchaïev (1869) prenant appui sur le modèle Jacobin Français. D'autres tels que les *narodniki (1878-1881)* allaient être à l' origine de l'assassinat du Tsar Alexandre II. Ces actes terroristes vont suspendre la libéralisation du régime Russe et vont renforcer son aspect autoritaire jusqu'à la révolution d'octobre 1917. Une seconde période s'inspirant de l'épisode russe s'ouvre en Europe dans la deuxième moitié du XXème siècle au milieu de la guerre froide jusqu' à la fin des années 1990. L'action terroriste de groupes révolutionnaires tels que la « fraction armée rouge » Allemande (« la bande à Baader »), Italienne (« Brigades Rouges »), ou Française (« Action Directe ») va se développer et prendre la forme d'attentat ciblé, de prise d'otages et même de détournement d'avion. Émergeant à l'intérieur de sociétés démocratiques et souvent sans « base de masse » leurs buts essentiels étaient de démontrer que l'état capitaliste était fondamentalement répressif. Leurs actions violentes avaient donc pour but de provoquer la répression et en retour faire adhérer les « masses » à leur révolte. Ce fut un échec. Cependant Leurs nombreux meurtres ciblés ont bénéficié d'une « publicité inattendue ». En montant en épingle leur violence, la presse européenne au nom de la liberté d'expression et d'information a pu donner à ces groupes une notoriété largement disproportionnée par rapport à leur influence réelle. L'action violente anti –capitaliste a

paradoxalement débouché sur « un terrorisme publicitaire » qui a permis à ces groupes armés de recruter des « relais d'opinion » dans la société civile (étudiants, intellectuels) et de prolonger ainsi cette influence sur le plan des idées. Ces leçons ne seront pas perdues.

Ces groupes ont ensuite inauguré une forme « transnationale du terrorisme », déléguant à certains groupes des actions violentes ou reprenant à leurs comptes des combats hors de leurs « sphères immédiates » de revendications (attentats de soutiens à L'OLP) « franchisant » ainsi certaines actions. Largement soutenus par les services secrets du pacte de Varsovie ces groupuscules servaient surtout d'éléments de déstabilisation des sociétés occidentales dans le contexte de la guerre froide. Or n'ayant jamais eu le soutien populaire attendu, ces groupes ont été éliminés d'autant plus vite que l'effondrement du bloc de l'est a coupé leurs source d'approvisionnements et fait disparaître leurs bases de repli. En un sens manipulés, ils étaient plus la marque d'un terrorisme d'état à visée impériale (l'Urss et ses affidés) que l'expression d'une avant-garde révolutionnaire réelle. G –Chaliand écrivait en 1998 *« rares sont les organisations terroristes contemporaines dépassant plus de trois cents membres ».* Leur échec a signé peut être la fin du terrorisme révolutionnaire de type « socialiste » mais pas celui des utopies refondatrices de la société .Ajoutons qu'un certain nombre de leurs « savoir faire » [la clandestinité, l'idée de contre société, la pratique de la désobéissance militante] s'est transmis et entretient dans toutes les strates de la société un romantisme souvent récupéré, comme on le verra pour d'autres combats. * issus de groupes / groupuscules ayant peu ou pas d'appui dans les « masses ».

Après 1968 le Tiers-mondisme va raviver les luttes séparatistes nationales en Europe incarnés par l'IRA Irlandaise, l'ETA Basque, le FLNC Corse, L'ASALA Arménienne dont les revendications nationales, pour certaines ne sont toujours pas satisfaites. Le retour des « démons séparatistes » est important car ces luttes réactualisent à leur manière le combat révolutionnaire « anti impérialiste » mais en opérant une synthèse entre thèses révolutionnaires et thèses nationalistes souvent antinomiques. Ces Mouvements séparatistes en prenant contact avec des états fraîchement décolonisés vont tisser avec ces derniers des liens militaires et logistiques (Algérie , Libye, Égypte Syrie) initiatives soutenues par le Bloc de l'Est (stratégie de la « tension » . L'aide logistique sera réciproque, c'est ainsi que des organisations terroristes du moyen -orient engagées dans la lutte contre l'état d'Israël et la politique américaine vont pouvoir exporter leur lutte à la fois nationale et anti impérialiste au sein même des capitales européennes : les attentats de Munich (1972) la rue Copernic ou encore l'attaque du restaurant Goldenberg à Paris en 1982. D'autres formes de terrorisme prennent alors le relais : celui lié au problème palestinien (inconnu des opinions publiques occidentales jusque dans les années 70) tourné contre les états accusés de soutenir Israël, et ceux des mouvements Islamistes (Algérie, Égypte) s'opposant à l'occidentalisation et frustrés de voir, soit leur gouvernement pactiser avec l'occident « mécréant » (Égypte / Jordanie/ Arabie Saoudite) soit annuler des élections qui leur donnaient les clés du pouvoir (Algérie 1992). Les attentats meurtriers qui secouent la France entre 1995 (K. Khelkal) et 2000 (projet d'écraser un Airbus sur Paris) en témoignent.

G. Chaliand écrit en 1998 *« […] Les moyens de communications de masse sont devenus une importance considérable pour les organisations terroristes ; c'est l'une des caractéristiques majeure du terrorisme contemporain* ». Désormais le « terrorisme publicitaire » semble dépassé avec les dimensions religieuses, culturelles, sociales civilisationnelle donc totalisantes de la pratique terroriste identifiée comme Islamistes. G.Chaliand de nouveau *« Cette escalade fait craindre la multiplication d'acte visant à provoquer un nombre […] croissant de victimes […] ciblant des infrastructures essentielles des pays industriels ».* Et de conclure *: « l'effet en serait si spectaculaire qu'il n'y aurait même plus besoin des médias pour le relater ».*

C) … et après le 11 septembre 2001

Les attentats du « World Trade Center », du Pentagone le 11 septembre 2001 New-York et Washington marquent un tournant majeur dans l'histoire du terrorisme à plus d'un titre.

Les cibles : les centres de décisions majeurs économiques politiques et militaires de la première puissance du monde, les États-Unis. Le mode opératoire : le détournement simultané de plusieurs appareils des lignes intérieures transformés en « bombe volante », rusticité des armes d'appoint (cutter). Le coût humain : Prés de 3000 tués

Le profil des terroristes. Ils sont inconnus des services de renseignements : [*…] « Il n'existe pas un profil terroriste. On peut néanmoins constater des similitudes chez les candidats au djihad. On peut d'abord remarquer que les grands attentats qui ont touché les pays occidentaux, que ce soient les attentats de Londres ou de Madrid, étaient le fruit de jeunes, bien intégrés dans la société (beaucoup dissimulaient une double vie, cachant ainsi leurs activités terroristes derrière un masque de vie ordinaire). La logistique mal assimilée, bien que rudimentaire, parvient à faire ses « preuves ». […]*

Les conséquences géopolitiques : Guerre en Afghanistan, en Irak, déstabilisation durable du Moyen Orient et reconversion des cadres militaires sunnites Baasistes irakiens dans la lutte djihadiste. L'effet concurrentiel qui consiste à faire « mieux que Oussama ben Laden et Al Qaïda » semble être devenu l'ambition « performative» des terroristes. Une nouvelle dimension terroriste est née : L'hyper- terrorisme
Citation source OCDE :*« […] le 11 septembre 2001 a marqué l'avènement d'un nouveau type de terrorisme en rupture totale avec les menaces isolées de foyers terroristes nationaux ou régionaux : un terrorisme international, d'une ampleur imprévisible, contre lequel aucun pays ne peut se prévaloir d'être protégé. Cette nouvelle menace appelle une réflexion coordonnée à l'échelle internationale sur ce que constitue le terrorisme au XXIème siècle et sur les formes et l'ampleur potentielles de nouveaux attentats, de manière à adapter la* gestion *et la répartition du risque terroriste. Réflexion sur la mise en place éventuelle de mécanismes internationaux de couverture des risques internationaux d'hyper-terrorisme […]*
Citation .Source Lemonde.fr :*« […] Après le 11 septembre, on évolue vers des actes terroristes plus fréquents, menaçants. Toutes les régions du monde ont en effet été frappées. Le mode opératoire évolue, et on est arrivé dans ce que François Heisbourg considère comme de l'« hyper terrorisme ». On évolue vers des systèmes de plus en plus sophistiqués, et le profil même des martyrs semblent changer. Outre les multiples attentats perpétrés à Bagdad et de manière plus générale en Irak, l'attentat survenu à Madrid en 2004 a mis en avant l'usage de nouvelles méthodes : engins explosifs activés à partir de téléphones portables. On voit apparaître quelque chose de nouveau dans ces procédés, les kamikazes*. Plus qu'instrument utile en terme tactique, cela revêt une nature psychologique. De jeunes adultes sont « utilisés » à cette fin. Ainsi, par exemple, on a pu constater qu'un attentat en Irak en 2005 était l'œuvre d'un kamikaze* âgé de 10 à 14 ans. C'est finalement plutôt le caractère spectaculaire qui est recherché, et non la simple réussite de l'attentat. […]* (Élément contestable depuis le Mass Murder de Novembre 2015 à Paris mais cette mise au point date de 2010) :

*La notion de Kamikaze est contestée par Pierre François Souyri : […] *«Les pilotes kamikazes japonais étaient des soldats mobilisés d'un pays en guerre même si formellement ils étaient volontaires pour des missions suicides […] ce n 'étaient pas le cas de tous […] et leurs cibles étaient militaires. […] les cibles des Djihadistes sont des civils non armés » et d'ajouter « les terroristes actuels recherchent une forme de profit puisque leur martyre est censé leur ouvrir les*

portes de la félicité et du paradis. Rien de tel chez les pilotes japonais qui n'attendaient rien de leurs actions, pas le moindre salut dans l'au-delà […] Commencer par désigner l'ennemi de manière historiquement correcte sans se tromper serait déjà un début.»(Histoire N°419 Janvier 2016)

Annexe 9 : Djihadisme et terrorisme

A) **le Djihad et les Djihadistes : Les définir pour mieux cerner la menace, ses origines et les contours d'une réalité nouvelle en France.**

Il nous faut donner quelques définitions proposées par les historiens ou spécialistes de la question afin de mieux cerner la menace Djihadiste.

a) le Djihad : Mourre Encyclopédie universelle d'histoire P.1687. *« Mot arabe désignant « le combat dans la voie de Dieu, communément traduit par « guerre sainte ». Cette notion recouvre deux réalités. Au niveau individuel, elle désigne « un effort de combat intérieur » auquel doit s'astreindre tout musulman contre ses passions et ses intérêts égoïstes afin de vivre en conformité avec la voie de Dieu et faire triompher la loi de Dieu dans le domaine temporel. Au niveau collectif elle fut d'abord conçue comme un concept défensif s'appliquant en cas de péril menaçant la communauté des croyants musulmans plutôt qu'en tant que concept offensif de conquête de territoires sur les non croyants […] ».* A l'article « Gaza » auquel fait référence la définition précédente, l' auteur précise (Page 2379) *«[…] Outre les frères musulmans d'autres organisations islamistes s'implantèrent fortement dans la région, elles recoururent à la violence comme le Hamas et le Djihad islamique afin de faire avorter la processus de paix israélo-palestinien entamé en septembre 1993[…] »*

b) Le Djihad : « les collections de l'histoire N°69 / lexique » : *« effort, Lutte en Arabe. Après les 5 obligations personnelles du croyant (Profession de Foi, prières, jeûne aumône et pèlerinage). La guerre légale est la première obligation collective de la communauté. En principe, l'état islamique est constamment en guerre contre le monde des incroyants auquel il ne peut accorder que des trêves temporaires. »*

c) Le Djihad : Gabriel Martinez – Gros, professeur d'histoire médiévale du monde Musulman à l'Université Paris-Ouest- Nanterre-la Défense, L'Histoire n°419 Janvier 2016, P.15 : *«[…] tel que le définissent les juristes abbassides au IXème siècle le Djihad est l'autorisation donnée par le droit musulman à l' Empire Islamique de faire la guerre, offensive et défensive contre les barbares infidèles(Kuffar) extérieurs à l' Empire. Autorisation ou plutôt obligation : la guerre est le premier et constant devoir de l'état ; Dans ce combat sacré, les musulmans ont tous les droits. Dans l'ensemble les grands empires islamiques, Abbâssides, Ottoman, Moghol ont respecté jusqu'à la fin du XVIII ^{ème} siècle leur devoir de Djihad soit en entretenant la guerre à leurs frontières, soit en réprimant les insurrections de leurs sujets fidèles soit en combattant l'hérétique Chiite. […] »*

La lecture de son article « Daesh, dans le texte » (L'Histoire n°419 Janvier 2016) renseigne sur l'univers mental et l'idéologie des Djihadistes : *« […] car si la guerre sacrée se donne des cibles, son but premier est d'assurer le jardin paradisiaque à ses martyrs. C'est pourquoi cette guerre, qui n'a d'autre but, est éternelle. Les infidèles n'existent que pour permettre le Djihad et le martyre. […] »* Maurice Sartre (spécialiste de la Syrie antique) (L'Histoire n°419 Janvier 2016). *« […] car le pays occidental [La France] qui fournit le plus fort contingent au Djihad Syrien doit maintenant affronter le Djihad sur son sol, « prodrome à la guerre civile en Europe » que les écrits d'Al Suri appelle de ses vœux et ce ne sont pas les incantations des principes laïques en quête de voix qui lui feront barrage surtout lorsque ces principes sont invoqués par l'extrême droite […] »* Force est de constater que le mot « guerre » revient souvent .

B) **La crise Djihadiste serait-elle le résultat d'une crise sociétale et civilisationnelle d'ampleur jusque la méconnue ?**

Pour Gilles Kepel, dans l'express (6 / 12 Janvier 2016 pages 30/31) après les attentats du 13 novembre il faut s'interroger à la fois sur la pertinence du mot « guerre », sur la réalité de cette menace mais surtout sur ces origines : *« […] encore une fois au cœur de ce contexte affirmer que nous sommes en guerre en France revient à s'interdire de penser la nature réelle de ce phénomène [la mobilisation Djihadiste] […] ce n'est pas une guerre. C'est un défi culturel social et économique. Il faut comprendre que le terreau des banlieues populaires où l'on ne trouve plus de travail, produit des attitudes de désespérance et de repli identitaires qui s'expriment d'abord dans un salafisme* a priori non violent puis une fois que la rupture est faite des individus dérivent vers le Djihadisme […] ».*

Une définition du salafisme s'impose (l'Histoire n°419/ Janvier 2016) : de l'arabe Salaf (ancêtres) ce courant prône le retour à un islam des origines celui de Mahomet et de ses compagnons parmi les salafistes s'opposent les quiétistes majoritaires qui se tiennent à l' écart de la politique et les Djihadistes qui recourent à la violence. . -Pour Anastasia Colossimo (« les bûchers de la liberté » paru chez Stock) les attentats de Charlie Hebdo commis par les Djihadistes en réponse aux caricatures de Mahomet ont sidéré une société Française par leur violence qui lui rappelait qu'elle était loin d'être sortie du « Religieux » : *« […] l'irruption de la notion de Blasphème dans une France devenue ignorante du fait religieux n' a fait qu'aggraver un malaise plus profond dont on a cru qu'une judiciarisation renforcée et une moralisation accrue suffirait à résoudre ».* En défendant la notion de blasphème au nom du droit « sacré de la liberté d'expression », mais en limitant en même temps ,au nom du vivre ensemble, l' expression des idées les plus subversives, ne substituons nous pas un sacré profane (sociétal) à un sacré religieux ,nous plaçant de fait dans le même registre que ceux qui nous attaquent ? La France laïque est –elle encore capable de penser le fait religieux et les manifestations les plus étrangères à sa culture? -Pour Jean Birnbaum (Directeur du monde des livres auteur du livre : « Un silence religieux ,la gauche face au Djihadisme » la lutte contre le Djihadisme doit passer par la connaissance des motivations qui poussent des milliers d'Européens à s'engager ; *« […] et on ne pourra rien y comprendre en escamotant la puissance propre à la religion […] comme le disait Michel Foucault à propos de la révolution Iranienne, il faut saisir ce qui se passe dans les têtes.[…] ».* Peut-être alors faut –il à ce titre s'interroger sur le rôle des médias des réseaux sociaux, des modèles de comportement véhiculés par les jeux en lignes et autres « call of duty ». Gilles Kepel souligne l'importance d'internet qui *« élargit à l'univers entier un espace du champ de bataille qui était autrefois limité à des terrains particuliers. L'internet contribue à multiplier les effets du prosélytisme dans les milieux qui sans cela n'auraient pas pu être touchés, comme en témoignera la proportion inouï de convertis et de jeunes filles qui seront gagnés à cette idéologie » les images comme celles des enfants gazés par le régime de Bachar el Assad frappent les imaginaires et contribuent à des radicalisations entamées souvent ailleurs. On ne dira jamais combien la reculade d'Obama devant les frappes contre le régime syrien en Septembre 2013 a poussé les jeunes dans les mouvements les plus radicaux »*l'histoire n° 419 Maurice Sartre « djihad au pays des païens » *pour finir* Christophe barbier citant Jacques Derrida « l' Islam n'est pas l'islamisme, ne jamais l' oublier mais celui-ci s'exerce au nom de celui là, et c'est la grave question du nom. Ne jamais traiter comme un accident la force de ce qui arrive, se fait ou se dit au nom de la religion » et de conclure reprenant Birnbaum cité plus haut : « le pouvoir laïque de la république doit affronter un immense défi spirituel ». Maurice Sartre (article cité) rapporte : « Dans les cercles Salafistes qui ont désormais largement l'oreille des jeunes s'élabore une histoire revisitée : l'histoire de l'humanité du sénégalo-niçois Omar Omsen, série de vidéo très populaire sur les réseaux sociaux raconte ainsi « la véritable histoire de l'humanité dans une logique complotiste qui aboutira à la rédemption universelle par le Djihad syrien. »

C) Une nouvelle définition du terrorisme semble nécessaire…

Le Petit Robert des années 80 ne suffit plus face à cette « nouvelle donne » Voici des pistes élaborées par des experts pour mieux cerner l'enjeu terroriste ainsi que des recommandations juridiques, des tentatives de rationaliser la menace afin d'y apporter des solutions de tous genre mais s'appuyant sur le droit : Source : 1) OCDE : il faut dès lors comparer ce qui a été élaboré par les juristes pour voir combien la « nouvelle et récente définition » mise au point par les autorités de l' OCDE , de L'UE (ou de l'ONU) prend en compte l'étendue et la complexité de la menace.

Au niveau européen, le mot « terrorisme » n'a fait que récemment son apparition dans la législation, avec la Convention européenne pour la répression du terrorisme de 1979, qui a été le premier instrument international à traiter du terrorisme de manière générale. Si elle contient une liste d'actes terroristes, elle ne donne pas de définition positive du terrorisme. En 1999, le Conseil de l'Europe a donné, dans sa Recommandation 1426, cette définition du terrorisme *: « Tout délit commis par des individus ou des groupes recourant à la violence ou menaçant de l'utiliser contre un pays, ses institutions, sa population générale ou des individus concrets, qui, motivé par des aspirations séparatistes, par des conceptions idéologiques extrémistes ou par le fanatisme ou inspiré par des mobiles irrationnels ou subjectifs, vise à soumettre les pouvoirs publics, certains individus ou groupes de la société ou d'une façon générale l'opinion publique à un climat de peur ».* Une initiative plus récente en matière de définition du terrorisme est celle de la Commission des Communautés européennes, qui a présenté le 19 septembre 2001 une proposition de Décision-cadre relative à la lutte contre le terrorisme [COM(2001)521 final]. Dans ce document, le terrorisme est défini comme des *« infractions définies par [le] droit national [de chaque État membre] commises intentionnellement par un individu ou un groupe contre un ou plusieurs pays, leurs institutions ou leur population, et visant à les menacer et à porter gravement atteinte ou détruire les structures politiques, économiques ou sociales de ce pays ».* L'article 3 de cette proposition contient par ailleurs une longue liste d'infractions terroristes qui, d'après l'exposé des motifs de la Commission, « pourrait couvrir des actes de violence urbaine, par exemple ». Au terme de ce processus de consultation, il est apparu qu'une définition du terrorisme pouvait inclure les éléments suivants : ✓ Les moyens utilisés et les effets :Le terrorisme se manifeste par un acte pouvant inclure mais non limité à l'usage de la force ou de la violence, portant gravement atteinte à la vie humaine ou à des biens matériels ou immatériels, ou une menace d'acte de cette nature susceptible de donner lieu à de graves dommages. ✓ L'intention :Un acte terroriste est commis ou menace d'être commis :-- avec l'intention d'influencer ou de déstabiliser un gouvernement ou un organe public et/ou de susciter la crainte et l'insécurité dans tout ou partie de la population à l'appui d'un objectif politique, religieux, ethnique, idéologique ou d'ordre similaire.

Source « War on terrorism » [….]

• « Le terrorisme (si tant est, au final, qu'un tel animal existe) suppose une casuistique. Le terroriste veut justifier en conscience, en droit, une violence que son adversaire tente de criminaliser et de rabaisser.

• Le terrorisme a une rhétorique, qui tente de convaincre et son adversaire (qu'il a perdu, que sa cause est injuste...) et son propre camp (de son identité, que la victoire est proche, qu'il faut être unis…). Elle a un contenu que l'autre doit réfuter comme mensonger.

• Le terrorisme s'apparente parfois à un ésotérisme, voire au comportement des sectes, puisqu'il vit du secret. Ses ennemis, eux, prétendent toujours le «démasquer».

• Le terrorisme a une topologie: celle des réseaux. Ils dépendent à la fois de leur capacité de fonctionner malgré les tentatives d'interruption, et d'un environnement favorable (un sanctuaire par

exemple). Contre lui, le contre-terrorisme cherche le contrôle du territoire.

• Le terrorisme a une économie: il gère des ressources rares et tente de produire des plus-values considérables (plus-value publicitaire de l'action à moindres frais par exemple, ou encore gain dans la négociation). C'est cet enchaînement que tentent de freiner ses adversaires.

• Le terrorisme ressort, on l'a assez dit, au symbolique. Il procède à une «escalade» puisqu'il prétend élargir la signification de ses cibles ou de ses demandes jusqu'à en faire des principes historiques, religieux, métaphysiques: la Tyrannie, le Mal, la Révolution... Dans le camp d'en face, on tente, au contraire, de rabaisser le terrorisme, notamment de le ramener à sa composante criminelle.
• Le terrorisme est stratégique. Sa stratégie obéit au principe de perturbation (qui vise à paralyser la volonté ou la capacité adverse) plus que de destruction ou de conquête. Cela implique dans certains cas le concept paradoxal de «non victoire» (lorsque son but est uniquement une affirmation identitaire ou une vengeance symbolique, comme c'est peut-être le cas pour Ben Laden). Face à cela, il ne reste plus à son ennemi qu'à élaborer une stratégie d'annulation. Donc l'utopie d'un contrôle total.

François-Bernard Huyghe infostrategique@paris.com
Docteur d'État en Sciences Politiques et habilité à diriger des recherches en Sciences de l'Information et de la Communication, François-Bernard Huyghe enseigne la sociologie des médias au Cela Paris IV, ainsi qu'à l'École de Guerre Économique.
C'est pourtant ce que la réponse juridique nous invite à faire pour contrer cette même menace. C'est le fameux dilemme du remède plus dangereux que le mal qu'il est censé guérir. A moins de considérer que les 60 dernières années que nous venons de vivre sans conflit majeurs sur notre territoire ne soient véritablement qu'une parenthèse ?

Faire la guerre au terrorisme ? Quels moyens ? Quels Buts ?

La réponse militaire : Le « front extérieur »

Le porte-avions Charles-de-Gaulle "sera en mesure, avec les avions de chasse qui sont à bord, complétés par les avions de chasse qui sont à proximité et qui ont déjà frappé sur le territoire de l'État islamique, d'agir à partir de demain (lundi)", a déclaré Jean-Yves Le Drian sur Europe 1, neuf jours après les attentats de Paris revendiqués par l'EI qui ont fait 130 morts et 350 blessés. Le but : "anéantir l'État islamique totalement". Mossoul, lieu de décision politique de Daech, et Rakka, doivent être "frappées" tout comme l'ensemble des lieux "de décisions et d'entraînement" ainsi que les ressources pétrolières du groupe terroriste. Il faut "frapper Daech globalement", martèle Jean-Yves Le Drian."C'est la première fois que nous sommes confrontés à un ennemi à deux têtes. L'État islamique, c'est d'abord cet État apocalyptique, terroriste, en construction, avec une armée, qui perçoit un impôt, une administration, qui veut étendre son territoire. Et il y a d'autre part un mouvement terroriste international, émanation de l'État islamique, et qui veut frapper le monde occidental. Il y a deux dimensions et donc deux guerres différentes dans une seule guerre. Il y a la guerre de l'ombre. Il faut traquer les terroristes. Et en même temps, il faut frapper au cœur, dans le champ de bataille, au Levant, pour anéantir cet État. C'est une guerre hybride mondiale". Jean-Yves le Drian le rappelle, d'ailleurs : "ce n'est pas uniquement la France qui est visée. Il y a eu des attentats en Égypte, en Tunisie, en Russie, en Arabie, avec pour origine Daech". "Parler avec les services de renseignements de la Syrie n'est pas à l'ordre du jour", assure le ministre. "La position des Russes a bougé. On ne l'a pas totalement mise en valeur. Ils ont été violemment frappés par Daesh. En outre, les Russes s'aperçoivent qu'il y a beaucoup de russophones parmi les terroristes. Enfin, ils se sont rendus compte que l'armée de Bachar el-Assad est devenue très faible et moins en

mesure de protéger leurs intérêts, le port de Tartous notamment. Désormais, la Russie frappe de manière très significative les positions de Daech", détaille Jean-Yves Le Drian."Une victoire passe par une présence au sol".

Comment va désormais s'organiser l'action française ?

"Il faut du temps, des frappes, et des troupes au sol. Une victoire passe nécessairement par une présence au sol. Cela peut être les Kurdes, l'armée syrienne libre", détaille le ministre. Et des Français ? "On a pas envisagé cette hypothèse pour l'instant", indique le ministre. L'armée française va disposer dans la région des 26 chasseurs embarqués sur le porte-avions - 18 Rafale et huit Super Étendard - en plus des 12 appareils stationnés aux Émirats arabes unis (six Rafale) et en Jordanie (six Mirage 2000). Jean-Yves Le Drian s'est félicité "des modifications très sensibles des règles d'engagement, en particulier de l'armée de l'Air américaine" contre les "champs pétrolifères et les pôles d'approvisionnement pétrolier en Irak et en Syrie". "Aujourd'hui la multiplication des actions va considérablement limiter cette capacité", a-t-il souligné, alors que les avions de chasse américains ont commencé à bombarder des camions-citernes transportant du pétrole dans les fiefs de l'EI. 23 /10 / 2015 – revue de la défense Complément : Olivier ROY (les collections histoire n° 69 :) « On ne peut vaincre ni négocier avec Daech, pour vaincre il faudrait une opération militaire de très haut niveau, ce qui ne se fera pas à cause de l'échec américain en Afghanistan et en Irak. Quand aux bombardements, ils permettent certes d'aider les combattants locaux à Kobané l'aviation américaine est intervenue pour soutenir les kurdes mais pas pour reconquérir du terrain. Seuls les habitants du territoire contrôlé par Daech pourraient renverser Daech mais en ont-ils les moyens ? Et surtout chacun des grands acteurs régionaux ne considèrent pas Daech comme son ennemi principal. Les chiites irakiens sont quant à eux beaucoup plus dans une logique séparatiste que nationaliste. Le confessionnalisme politique est très fort en Irak et peu de leaders chiites ont la sagesse politique de vouloir intégrer les sunnites ne leur laissant que le choix que l'adhésion à Daech. Pour l'Arabie saoudite l'ennemi est l'Iran, et l'effondrement de Daech risquerait de profiter aux chiites, donc les saoudiens ne le souhaitent pas vraiment. Pour les Israéliens, Daech est une aubaine puisqu'il affaiblit le régime de Damas son ennemi stratégique et saigne le Hamas ainsi que le Hezbollah. Pour Bachar el-Assad, Daech se bat d'abord contre les ennemis intérieurs et lui permet de se présenter comme un adversaire du terrorisme international [….] Le mieux placé est l'Iran. Le pays a donc déjà gagné, reste que sa victoire doit plus à l'instabilité et au chaos qu'à ses propres forces. Les Iraniens n'ont peut être pas intérêt à stabiliser la région. D'ailleurs localement aucun acteur ne pense que la stabilité est une priorité et comme les Européens n'ont pas voulu intervenir, on peut dire que nous sommes dans la guerre de trente ans, mais plutôt au début ».

Le bilan de Barkhane un an après l'opération au Mali

Le théâtre d'opérations s'étend sur 3,5 millions de km2 soit une étendue représentant 6 fois la France. Plus de 3 000 militaires sont déployés dans le cadre de l'opération Barkhane. A titre de comparaison 4 000 militaires français étaient présents en Afghanistan au plus fort des opérations. Ils étaient placés sous le commandement du général de division Jean-Pierre Palasset qui a conduit l'opération à partir d'un poste de commandement interarmées unique stationné à N'Djamena (au Tchad).Il a été remplacé le 1er aout 2015 par le général de division Patrick Brethous.

Depuis le lancement de l'opération Barkhane, le 1er août 2014, les forces françaises ont à déplorer la mort de deux sous-officiers : l'adjudant Thomas Dupuy, le 29 octobre 2014, du commando parachutiste de l'Air n°10 ; l'adjudant Samir Bajja, le 29 novembre 2014, du Service des essences des armées. 125 ont été mis hors de combat lors des affrontements qui les ont opposés à la force, dont 65 ont été capturés et transférés aux forces partenaires. 20 tonnes de munitions saisies et

détruites : 2 000 obus ; 680 grenades, roquettes et fusées; 25 EEI et mines; 210 détonateurs et commandes d'EEI; 30 mortiers, mitrailleuses et lance-roquettes; 150 caches fouillées; 3 500 kg de drogue saisis; 25 véhicules; 80 appareils électroniques (GPS, ordinateurs, téléphones et postes radio). Ce bilan, bien qu'important, est sans commune mesure avec le volume de matériel de guerre qui avait été découvert par la force Serval début 2013 au Nord Mali. Il confirme qu'il n'existe plus de sanctuaire terroriste au Mali, même si ponctuellement des caches logistiques sont encore découvertes.
http://www.geopolitique-geostrategie.fr/bilan-dun-an-de-loperation-barkhane-65956

Le « front » intérieur.

Voir l'arsenal juridique, culturel, sociétal, répressif exposé par Thibault de Montbrial dans le sursaut ou le chaos page 237 /Page 295 « et maintenant ».
Les propositions d'Eric Dénecé sur les renseignements et l'attitude à tenir envers les pays à « double jeu » dans son éditorial N°42 « bas les masques » (centre français de recherche sur le renseignement).
Dernière mise au point par gilles Kepel (article cité : Histoire N° 419 P.20 cité par M. Sartre)
« […] Seule une connaissance exacte de la diversité des populations musulmanes , bien plus visibles aujourd'hui qu'il y a trente ans, la prise en compte des affrontements pour l' hégémonie qui opposent les divers groupes partisans d'un islam intégral pourront les y aider. Quelle que soit la légitimité des institutions religieuses au sein de la République, rien ne sera possible dans le combat contre la terreur dans l'hexagone sans que soit refondée et reconstruite pour traiter cet immense défi, l'instruction publique, depuis la crèche jusqu'à l'université, tombée aujourd'hui dans l'indigence par une impéritie coupable de la classe politique tout entière »

Annexe 10 : Données statistiques sur le terrorisme

D'après la base de données Global Data Base of Terrorism, 2 564 attaques terroristes se sont produites entre 1792 et 2013. Entre 2000 et 2013, en Europe, une vingtaine de pays d'Europe occidentale en ont été victimes.

Graphique Attaques terroristes en Europe de 2000 à 2013

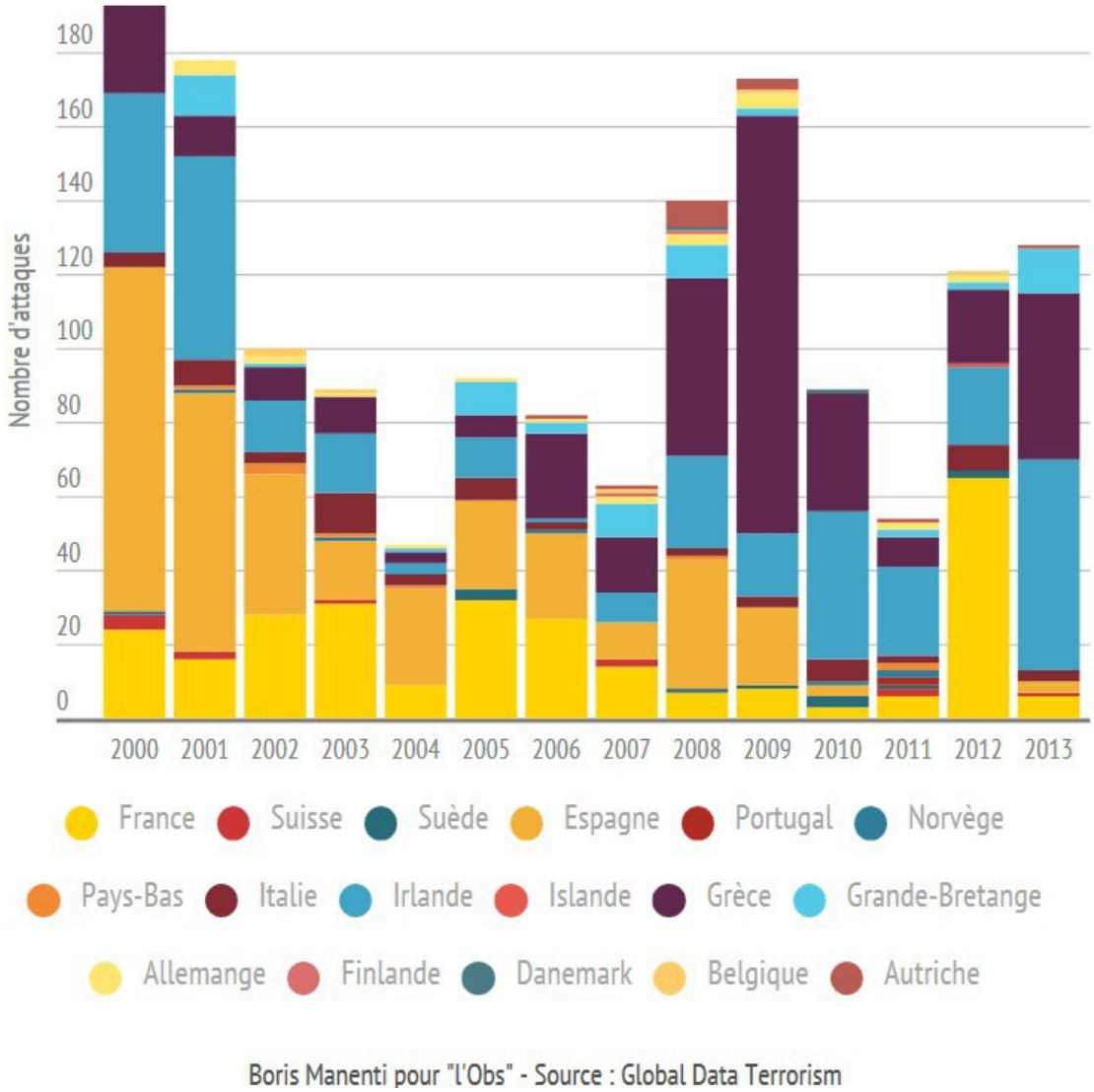

Boris Manenti pour "l'Obs" - Source : Global Data Terrorism

Mais une évolution s'est produite. Dans les années 1960, la France a été victime de plusieurs centaines d'attentats d'extrême droite commis par l'OAS sur le territoire français ou algérien, dont un contre le président de la République française en 1961. En 1979, des dizaines d'attentats se sont produits, notamment en France, d'origines nationalistes ou d'extrême gauche. Mais, depuis 2000, 249 personnes ont été tuées en Europe par des terroristes islamistes, soit bien plus que par des séparatistes basques (56 morts) ou irlandais (27 morts).

<u>Graphique Nombre de morts par terrorisme</u>

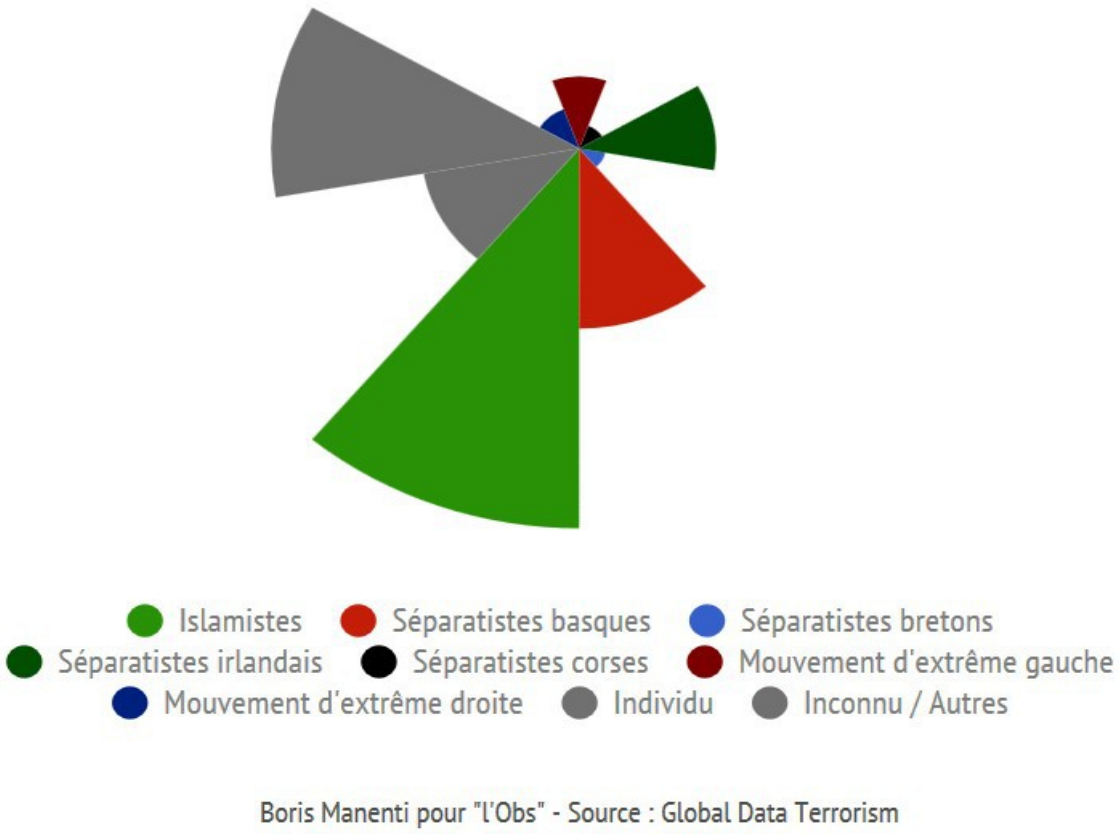

Les établissements religieux ne sont ciblés que dans 3,8% des cas (12 attaques) entre 2000 et 2013, bien loin des particuliers (37,7%), des commerces (25,5%) ou des établissements gouvernementaux (14,5%).

Les cibles des attaques terroristes en France entre 2000 et 2013

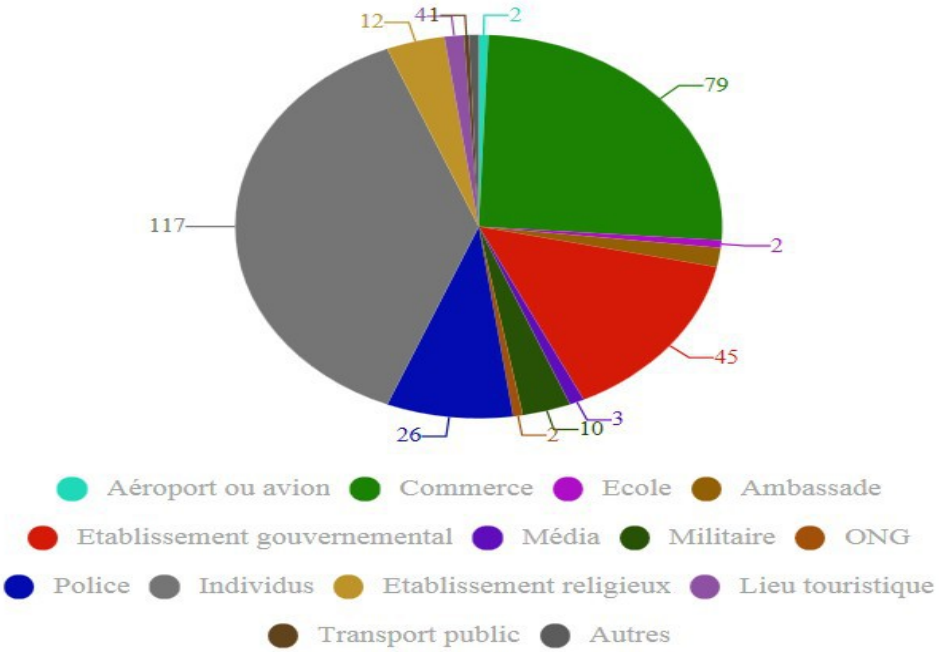

Boris Manenti pour "l'Obs" - Source : Global Terrorism Database

Les attaques terroristes en France

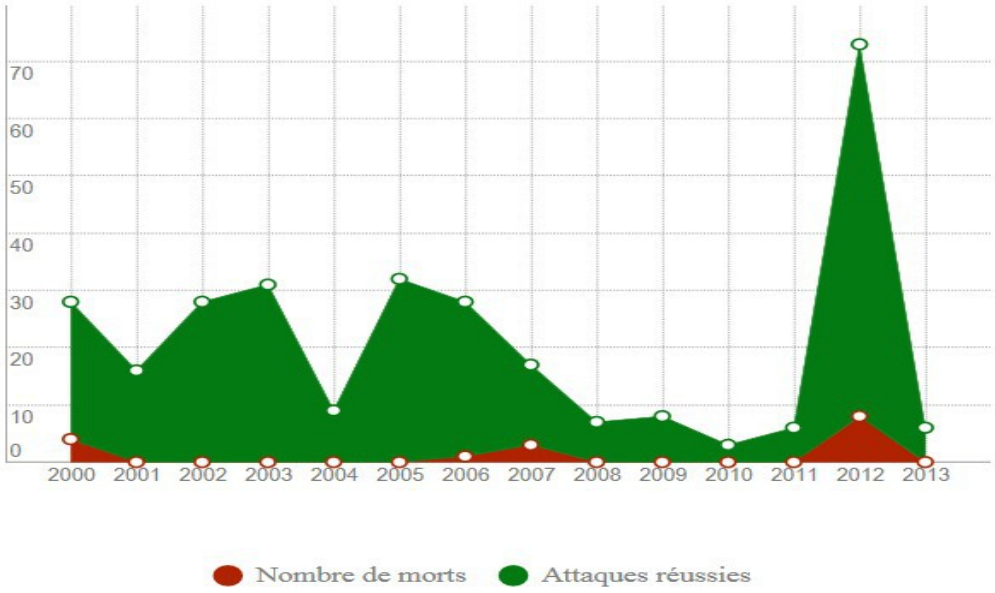

Boris Manenti pour "l'Obs" - Source : Global Database of Terrorisme

Share

Create infographics infogr.am

Annexe 11 : Les services du renseignement en France

Relevant directement du ministre de la Défense, se trouvent la DGSE (Direction générale de la Sécurité extérieure) chargée de l'espionnage et du contre - espionnage à l'extérieur du territoire et la DPSD (Direction de la Protection et de la Sécurité de la Défense) chargée de la sécurité du personnel, des informations et des infrastructures sensibles.

Au niveau du chef d'état-major des Armées se situe la DRM (Direction du Renseignement militaire) chargée du renseignement tactique et stratégique sur les théâtres d'opération de l'armée.

Relevant directement du ministre de l'Intérieur, la DGSI (Direction générale de la Sécurité intérieure) est chargée du contre espionnage et de la lutte antiterroriste.

Relevant du ministère de l'économie, la DNRED (Direction nationale du Renseignement et des Enquêtes douanières) est chargée des enquêtes douanières et le TRACFIN (Traitement du Renseignement et action contre les circuits financiers clandestins) est chargé du renseignement sur les circuits financiers douteux et clandestins.

D'autres services participent à cette mission comme la DGPN (Direction générale de la Police nationale) avec la sous-direction antiterroriste, UCLAT (Unité de Coordination de la Lutte antiterroriste) qui coordonne la lutte antiterroriste entre les différents services de l'État, la gendarmerie nationale avec le bureau de lutte anti-terroriste et la sous-direction de l'anticipation opérationnelle et le SGDN (Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale) avec l'agence de la sécurité des systèmes informatiques.

En outre, le 25 juillet 2014 est créée l'inspection des services de renseignement et le 19 mars 2015 est présenté un projet de Loi relatif au renseignement.

Annexe 12 : La situation en Afghanistan et au Mali

Est-il besoin de rappeler la situation afghane ? En décembre 2014, c'est sur un fond d'inquiétude que l'OTAN met fin après 13 ans à la mission de combat, la remplaçant par une mission de soutien. Cependant, l'Afghanistan est source d'inquiétude parce que la présence des talibans reste importante et dangereuse.

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, les États-Unis ont basé leur politique de sécurité internationale sur la guerre contre le terrorisme. Cette guerre oppose des États à un ennemi assez difficile à identifier et à combattre, principalement composé de groupes extrémistes armés. L'ennemi n'est plus un État, mais plutôt de nombreux groupes mettant en danger les États-Unis d'Amérique. La réponse américaine devient donc principalement une guerre contre Al Qaïda et le jihad. Dans ce contexte, la guerre contre l'Afghanistan n'est qu'une conséquence de la guerre contre le terrorisme, parce que les talibans fraternisaient avec les dirigeants d'Al Qaïda. Les avis sur le succès de la mission de l'OTAN en Afghanistan sont partagés. Si certains y voient une réussite pour la démocratie et la liberté, d'autres sont plus pessimistes. Aujourd'hui, de nombreux Afghans pensent que leur État est trop faible pour faire face aux talibans. Il y a donc une crainte sur le sort qui est réservé à ce pays, d'aucuns craignant un retour des talibans alors que d'autres espèrent une consolidation des progrès.

Au Mali, l'élément qui a été à l'origine de l'intervention française a été la subite offensive à partir du 7 janvier 2013 de plusieurs groupes de djihadistes d'Ansar Eddine et d'AQMI (Al Qaïda au Maghreb islamique) vers le sud du pays, franchissant la ligne de démarcation théorique et symbolique séparant géographiquement le nord du sud depuis la prise des villes du Nord par les islamistes au printemps 2012. Au vu de ces événements, l'action militaire française a pu être considérée comme nécessaire, bien que non exempte de questions et de critiques, et faisant l'objet d'un étonnant consensus.

Quelle sera la durée de l'intervention française ? Il serait fort illusoire de croire que l'intervention française est facile et rapide. Comme l'a indiqué le président Hollande lors de sa visite au Mali le 2 février 2013 : « le combat n'est pas terminé », ajoutant même « la France restera avec vous le temps qu'il faudra ». Il s'agit typiquement d'une guerre asymétrique puisque plusieurs groupes de djihadistes formant au départ deux colonnes de pick-up ont pu être facilement repérés et attaqués par surprise. Puis sans vraiment livrer des combats, les forces françaises ont libéré les principales villes du nord-Mali : Gao, Tombouctou et Kidal. Mais, plusieurs centaines, voire milliers de djihadistes se sont évaporés dans le désert. Il faudra passer à une autre étape pour aller les rechercher dans un terrain beaucoup moins facile, d'où ils peuvent repartir à l'attaque quand ils le voudront et harceler militaires et civils pendant peut-être de longues années comme en attestent les attentats récents au Mali, au Nigeria et au Tchad. La seule alternative pour contredire ce retour de la « Françafrique » serait que les forces maliennes et africaines soient épaulées par un dispositif de forces internationales sous l'égide des Nations unies, via une opération de maintien de la paix, incluant sans doute des forces françaises et si possible avec des contingents d'autres pays européens.

Annexe 13 : Le régime syrien, la coalition et les autres

L'attitude des Occidentaux est très mouvante par rapport au dirigeant syrien. Après avoir réclamé haut et fort son départ dès les premières manifestations et la répression féroce de celles-ci, les Occidentaux ont été particulièrement velléitaires pour le faire partir. Puis les circonstances faisant apparaître que sa disparition ne réglerait pas nécessairement les conflits en cours dans son pays, le clan occidental admet maintenant que le dictateur est un acteur qu'il faut tolérer car incontournable pour les futurs négociations et pour un règlement de la question syrienne.

Il faut aussi mentionner la présence de forces étrangères : la Russie, des brigades iraniennes et le Herzbollah libanais. Ces forces étrangères pèsent de tout leur poids pour éviter l'écroulement du régime en place à Damas. Dès lors il est compréhensible que même les discussions préalables en vue d'un règlement du problème syrien peinent à commencer. La Russie, historiquement présente en Syrie, soutient le Président syrien d'une manière indéfectible en fournissant tout l'armement nécessaire aux troupes loyalistes au pouvoir ; mais devant l'imminence d'un effondrement, l'investissement russe se transforme en une véritable intervention militaire. La campagne de bombardements a pour but de consolider le pouvoir en place, ce qui explique pourquoi l'aviation russe bombarde tous les opposants au pouvoir à Damas, Daech n'étant qu'un opposant parmi les autres. Bien entendu il ne peut être question de former une grande alliance contre Daech, ce que déplore la coalition. En Irak, la présence russe est marginale et ne pèse pratiquement pas sur la situation en cours.

En Irak, les États-Unis occupent une mauvaise place dans ce jeu car ils sont à l'origine de la situation suite à l'invasion de l'Irak en 2003 et leur retrait en 2010. Alliés traditionnels de la monarchie saoudienne, ils ont du mal à se situer par rapport au conflit inter-religieux impliquant désormais l'Iran. Certes, ils veulent la destruction de Daech mais ceux qui peuvent combattre le califat à savoir les milices chiites sont tout autant peu susceptibles de rassembler dans la paix les différentes communautés.

En Syrie, les États-Unis ne demandent plus le départ systématique de Bachar el-Assad mais sont dans l'impossibilité de faire reconnaître une force d'opposition crédible de remplacement. La formation de troupes pour lutter contre le dictateur est un échec patent.

La France a longtemps fait un préalable du départ de Bacchar el-Assad. Quels seraient les autres interlocuteurs ? L'état des lieux est d'une extrême complexité. Outre les groupes armés divisés en tendances qui parfois se combattent entre elles, on peine à trouver une opposition digne de ce nom. La démocratie n'est pas le plus petit dénominateur commun entre eux. L'emprise de Daech sur une importante partie du territoire syrien aggrave encore la situation locale. De plus resurgit le cas des Kurdes de Syrie lesquels impliquent la Turquie dans le conflit en attisant de ce fait la minorité turkmène. Dès les premières révoltes de février 2011, la France réclame le départ du Président syrien et son remplacement par des forces démocratiques .Mais l'apparition de Daech qui occupe une large partie du territoire syrien bouleverse la donne politique. La France adopte la position du « ni, ni », c'est-à-dire refuse aussi bien Bachar el-Assad que Daech. L'évolution de la situation courant 2015 voit la communauté internationale ne plus faire un préalable absolu au départ de Bachar el-Assad, ce qui isole la France qui finit cependant par adopter une autre position.

Sur le plan militaire, la France intervient directement par des frappes aériennes contre le Califat. Voyant partir des ressortissants français pour faire le djihad et passer ensuite à l'action sur son territoire, la France ne veut pas rester inactive et désigne clairement son ennemi à abattre à savoir l'État islamique.

L'attitude de la diplomatie française ne se singularise pas outre mesure par rapport aux positions tenues tant par le Royaume-Uni que par l'Union européenne. Conscients de la difficulté extrême de refaire vivre en paix les communautés chiites et sunnites, les Occidentaux se contentent d'observer l'évolution sur le terrain entre les extensions de Daech et les reconquêtes par les milices chiites. La partition des Kurdes est actée dans les esprits sans que soit engagé un quelconque processus de reconnaissance officielle. Mais les Occidentaux ne pourront qu'appuyer les demandes des Kurdes car ces derniers luttent efficacement contre Daech.

Annexe 14 : La chute de l'Empire romain, un précédent ?

L'Europe, puissance économique, a une force attractive pour tous (ou presque) les « damnés de la terre » qui voient dans l'Union une garantie de survie et une source de richesses qu'ils ne trouvent pas chez eux. Cette situation n'est pas sans rappeler les invasions barbares qui ont précipité la chute de l'Empire romain : notons que le monde de l'édition partage probablement cette analyse et ce rapprochement à en juger par la publication massive de titres sur ce sujet. Longtemps il était admis que cette chute s'était faite en douceur, sans rupture ; aujourd'hui le travail des historiens, anglais notamment[73], tend à infirmer cette thèse et à démontrer au contraire la fracture.

« Sans doute, écrit Michel de Jaeghere[74], les invasions barbares n'eurent-elles pas le caractère d'une conquête militaire planifiée à l'avance. Comme le souligne Peter Brown[75], elles furent bien plutôt une « ruée d'immigrants venus des pays sous-développés du Nord vers les riches terres méditerranéennes ». (…) « ...les Barbares on été, pour Rome, tour à tour et parfois simultanément des adversaires, des immigrants, des partenaires commerciaux, des auxiliaires, des pillards, des réfugiés avant de former, à ses frontières, puis au cœur même du territoire de l'Empire, des États dans l'État, alliés, rivaux ou concurrents, mais dont l'existence même a puissamment contribué à sa désagrégation. » La disparition de l'Empire romain d'Occident fut la conséquence d'un enchaînement de migrations et d'invasions qui en privant Rome des ressources fiscales nécessaires au financement de sa défense précipita sa perte.

73 Pzeter Heather, The Fall of the Roman Empire, 2005 ; Empires and Barbarians, 2009
Bryan Ward-Perkins, The Fall of Rome and the End of Civilization, 2005
74 Les Barbares sont dans les murs, Le Figaro Histoire, décembre 2015 – janvier 2016
75 Le Monde de l'Antiquité tardive, de Marc-Aurèle à Mahomet, 1971

Annexe 15 : Le point de vue d'un imam

Tareq Oubrou est imam de Bordeaux[76]. Il dénonce les manipulations :

> « Manipuler la religion, c'est comme manipuler un explosif. Ces jeunes-là n'ont pas fait de la théologie, de l'exégèse... Ils n'ont pas reçu une éducation religieuse. Ils peuvent basculer en deux secondes. On les embrigade par des notions telles que le martyre et le djihad. Si les gens sont violents, c'est parce que eux-mêmes subissent une violence symbolique socio-économique, un manque de reconnaissance, une fragilité identitaire... Et tout simplement parce qu'ils sont vulnérables. »

76 Tareq Oubrou, Entretien dans Le Figaro Magazine du 13 novembre 2015, auteur de « Profession Imâm », éd.Albin Michel, 2015